

 Industrie Canada / Industry Canada		Politique des normes	Stratégis		
Aide	Quoi de neuf	Carte du site	Opinion	Contexte	English
Passer à Menu principal			Recherche dans Strategis		
Licences, lois et règlements					
Politique des normes					

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-04-13

Symposium fédéral, provincial et territorial traitant des questions internationales et nationales reliées aux normes auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada

Montréal, les 17-18 février 1999

Introduction

Industrie Canada a été l'hôte d'une conférence intergouvernementale portant sur des questions de normalisation qui s'est déroulée à Montréal, les 17 et 18 février dernier. Le symposium fédéral, provincial et territorial traitant des questions internationales et nationales reliées aux normes auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada avait pour but d'en arriver à une meilleure compréhension des répercussions de la mondialisation sur les activités normatives et de l'engagement des gouvernements dans le Système de normes nationales (SNN). Le comité directeur chargé de l'organisation du symposium était composé de représentants de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Québec et d'Industrie Canada. Le symposium a attiré 150 participants environ provenant des quatre coins du Canada et de tous les échelons gouvernementaux. Outre les représentants des gouvernements, des experts reconnus comme Michael Hart, Tony Schellinck, David Cohen, Murray Smith et John Kirton ont fait des communications dans six ateliers. Parmi les conférenciers d'honneur, citons Linda Lusby, présidente du Conseil canadien des normes, et John Kean, président sortant de l'Association canadienne de normalisation et vice-président du Bureau de gestion technique de l'ISO. Les discussions des ateliers ont porté sur des sujets liés au commerce international et aux normes, aux ARM, aux normes relatives aux systèmes de management, à la participation du gouvernement au SNN et à l'utilisation des normes dans la réglementation. Les résultats de toutes les séances de discussion sont résumés dans le rapport final du symposium et dans les huit comptes rendus d'ateliers

Table des matières

Rapport final		
Les ateliers :		
1. Systèmes de normes au niveau international : dispositions relatives à la participation du Canada	<u>Rapport</u> 1	Papier
2. Participation des gouvernements fédéral et provinciaux au système national de normes (SNN)	<u>Rapport</u> 2	Papier
3. Normes des systèmes de gestion	<u>Rapport</u> 3	Papier
4. Place du Canada à l'échelon international	<u>Rapport</u> 4	Papier
5. Gérance : système de normes utilisé à des fins réglementaires	<u>Rapport</u> 5	Papier
6. Facilitation du commerce au moyen d'ententes de type Accords de reconnaissance mutuelle	<u>Rapport</u> 6	Papier
<u>Rapport sur des questions nationales</u>		
<u>Rapport sur des questions internationales</u>		
<u>Les conférenciers</u>		
<u>Liste des participants</u>		

Dernière mise à jour : 29/03/99

Communiquer avec nous

Page d'accueil

Haut de la page

[Aide](#)
 [Quoi de neuf](#)
 [Carte du site](#)
 [Opinion](#)
 [Contexte](#)
 [English](#)
 [Haut de la page](#)

Canada

<http://strategis.ic.gc.ca>

 Industrie Industry
Canada Canada

 **Politique des normes** *Strategis*

Aide Quoi de neuf Carte du site Opinion Contexte English

Passer à [Menu principal](#) **Recherche** dans Strategis

[Licences, lois et règlements](#)

[Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada - Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-04-13

Rapport final

Un symposium portant sur des questions de normalisation auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada s'est déroulé à Montréal les 17 et 18 février dernier. Le symposium avait pour but d'améliorer la compréhension des représentants fédéraux et provinciaux du rôle des normes dans la réglementation et le commerce et de discuter des répercussions de la mondialisation sur les activités normatives et des mesures à prendre pour relever les défis qui en découlent.

Six ateliers ont été tenus le premier jour dans le cadre desquels des experts indépendants ont fait des exposés pour orienter la discussion vers des sujets d'intérêt. Le second jour, deux autres ateliers et une séance plénière avaient pour but de résumer les résultats des discussions du premier jour et de formuler des recommandations qui permettraient de traiter les points mis en évidence pendant la discussion. Le présent rapport souligne ce qui, selon nous, ont été : a) les grands thèmes discutés et b) les recommandations générales formulées par les participants et les autres intervenants du système de normalisation. Les comptes rendus des différents ateliers figurant en annexe contiennent d'autres recommandations qui, même si elles n'ont pas fait l'objet d'une discussion détaillée pendant la séance plénière, offrent quelques suggestions de mesures à prendre que les intéressés pourraient examiner.

Grands thèmes et principaux problèmes

Efficacité organisationnelle

Lors du symposium, un consensus clair s'est dégagé : une plus grande coordination ou organisation est nécessaire entre les diverses administrations, ou les deux, de façon que chaque intervenant ait une idée claire et précise ainsi qu'une vue globale de la façon qu'il utilise et appuie le système de normalisation pour atteindre ses objectifs d'intérêt public. Les participants étaient également d'accord pour dire que cette collaboration devrait également exister entre les administrations, de sorte qu'en agissant de manière concertée, les divers paliers de gouvernement au Canada pourraient adopter une position commune face à la

normalisation tant à l'échelle nationale qu'internationale. Les communications ont été perçues comme un des moyens pouvant aider à atteindre cet objectif, quoiqu'elles constituent en elles-mêmes un thème important.

On a reconnu que la prolifération des forums de normalisation nationaux, régionaux et internationaux et la grande variété des intérêts commerciaux et d'autre nature au Canada constituent un défi de taille ne serait-ce que pour les coordonner, qui plus est d'en assurer une représentation uniforme et efficace au sein des forums de normalisation.

Un sujet qui a été abordé dans de nombreux ateliers est celui des avantages d'une normalisation sectorielle. Déjà, dans certains secteurs, les mêmes comités sont chargés de l'élaboration de normes nationales et internationales dans leur domaine d'expertise. On avait l'impression que, de cette façon, il serait plus facile de comprendre la grande diversité des questions et des forums de normalisation liés à un secteur donné, d'établir des priorités et d'aborder les questions d'un point de vue stratégique (ce qui est lié à un autre important thème mentionné ci-dessous). On a également souligné que la structure sectorielle déjà existante dans certains domaines pourrait servir d'exemple.

Communications

Les participants au symposium ont reconnu qu'il existait diverses lacunes en matière de communications. Comme mentionné à la rubrique *Ressources*, il faut que les cadres supérieurs des secteurs publics et privés soient plus conscients des avantages de participer au système de normalisation. On est également arrivé à la conclusion que le grand public comprend mal les caractéristiques et les avantages du système et de ses produits. Compte tenu de l'importance pour les entreprises d'employer adéquatement et en temps opportun les renseignements stratégiques relatifs aux normes, l'impression générale était que, pour diffuser rapidement l'information, il fallait utiliser les outils de communication les plus avancés.

Établissement des priorités

En raison de la grande diversité d'intérêts des intervenants et des forums de normalisation, on se préoccupait du fait que les efforts consacrés à la normalisation puissent facilement être mal utilisés. Il est clairement ressorti des discussions que les divers acteurs devaient trouver des façons d'établir des priorités de normalisation pour le Canada en ce qui concerne les secteurs, les marchés et les forums de normalisation. On en a conclu que, une fois les priorités clairement définies, les activités pourraient être gérées compte tenu de cet ordre de priorités de façon à abandonner les activités moins prioritaires. L'organisation sectorielle a été perçue comme un élément de la solution, mais on a réaffirmé la nécessité d'une consultation et d'une discussion à grande échelle au sein même des gouvernements et entre eux.

Consultation

Les discussions ont clairement démontré que l'extraordinaire éventail

d'organismes aux intérêts les plus variés devaient participer aux différentes activités normatives ou du moins en être informés. En ce qui concerne la négociation des accords internationaux dans le domaine des normes, on a convenu que les responsables de la mise en vigueur de ce genre d'accord prendraient part au processus dès le début.

Ressources

Étant donné le nombre considérable de problèmes diversifiés qui se posent au système de normalisation et à ses acteurs, les participants au symposium ont fait remarquer que la pénurie des ressources est un problème réel. L'un des volets importants du problème est celui des ressources humaines -- le seul fait de conserver et de renouveler le noyau de personnes ayant la volonté de participer aux activités de normalisation et les compétences nécessaires pour le faire relève de l'exploit. On avait l'impression qu'un manque de connaissance et de compréhension des avantages de la normalisation aux échelons supérieurs de gouvernement et de l'industrie était un des facteurs contribuant à cette pénurie de ressources.

Le manque de ressources financières a également été perçu comme un problème crucial empêchant le bon fonctionnement du système. On a suggéré que les personnes tirant des avantages du système n'y contribuent pas toutes proportionnellement et qu'il faudrait réévaluer l'ensemble des mesures à adopter pour régler le problème de financement.

Conclusions et recommandations

- Le CCN et les ONG, de concert avec les gouvernements, devraient envisager la possibilité de mettre sur pied des comités de normalisation sur des bases sectorielles dans le but de concentrer toutes les activités normatives relatives à un secteur en particulier (aux paliers international, régional, bilatéral et national) dans un seul groupe afin de maximiser l'utilisation des ressources, ce qui fournirait l'occasion d'étudier les problèmes dans une optique stratégique. Il faudrait en même temps assurer une bonne communication entre ces comités et les gouvernements de façon à pouvoir traiter aussi de sujets horizontaux.
- Tous les gouvernements devraient prendre des mesures pour assurer une meilleure coordination interne et ainsi faire valoir un plus large éventail d'intérêts publics à la table de normalisation.
- Le SNN devrait lancer une campagne de communication comportant un volet marketing des services à l'intention des cadres supérieurs des secteurs publics et privés afin de les encourager à utiliser davantage les normes et à appuyer plus activement le système de normes.
- Les gouvernements et les membres du SNN devraient travailler de concert

pour définir les secteurs d'importation et d'exportation stratégiques qui pourraient poser des problèmes de normalisation afin d'y accorder toute l'attention voulue et concentrer leurs efforts dans des secteurs et des marchés reconnus comme prioritaires pour le Canada. Les comités consultatifs du Conseil canadien des normes (commerce et provinces et territoires) pourraient constituer des forums auxquels les représentants du gouvernement fédéral pourraient participer.

- Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce qu'il y ait suffisamment de consultations avant et pendant les prochaines négociations internationales portant sur les normes de sorte que les parties intéressées puissent influencer les résultats et soient mieux préparées à les mettre en vigueur. (Le MAECI a déjà pris des mesures à cet égard.)
- Il faut mieux utiliser les technologies modernes de l'information et des communications pour accélérer les activités de normalisation, faciliter la participation par un plus grand nombre d'intéressés et s'associer aux missions canadiennes à l'étranger pour mieux diffuser l'information.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)

[Rapport 1](#) [Rapport 2](#) [Rapport 3](#) [Rapport 4](#) [Rapport 5](#) [Rapport 6](#)
[Rapport sur des questions nationales](#) [Rapport sur des questions internationales](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes

Stratégis

Aide Quoi de neuf Carte du site Opinion Contexte English

Passer à [Menu principal](#)**Recherche** dans Stratégis⇨ [Licences, lois et règlements](#)⇨ [Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

RAPPORT DE L'ATELIER 1

Systemes de normes au niveau international : dispositions relatives à la participation du Canada

Animateur :	Larry Shaw-- Politique industrielle et scientifique, Industrie Canada
Panélistes 7nbsp;:	Johanna den Hertog-- Economic and Trade Branch, Ministry of Forests, (C.- B.)
	André Dulude-- Obstacles techniques au commerce et à la réglementation (MAECI)
	Pierre Caillibot, Hydro-Québec (Québec)

Principaux problèmes définis :

1. Il faut reconnaître qu'il ne revient pas seulement à l'industrie et au gouvernement de participer à la normalisation, mais aussi aux ONG et aux consommateurs.
2. À l'échelle internationale, les participants sont de plus en plus nombreux et diversifiés. Les activités normatives se déroulent maintenant autant dans les forums commerciaux que les forums de normalisation ou même à l'extérieur du système de normalisation international, comme dans le secteur forestier.
3. Les activités normatives englobent maintenant des questions d'intérêt public comme la protection de l'environnement.
4. Il est nécessaire d'améliorer la cueillette de renseignements et la communication.
5. L'intégration croissante des produits et des services exigera une meilleure coordination des normes.

6. Le consensus a été atteint sur la question des restrictions financières. Les solutions ne devraient pas prévoir un financement additionnel important du gouvernement.
7. On a fait remarquer que le Canada manque de vision stratégique cohérente dans le domaine de l'élaboration de normes.
8. Il faudrait mieux promouvoir les normes canadiennes tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Conclusions et recommandations :

- Il faudrait créer des comités auxquels participeraient des organisations non gouvernementales (ONG), le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ainsi que le secteur privé. Ces comités sectoriels serviraient de complément aux comités techniques spécialisés. Le Canada pourrait y participer et tirer profit de son expérience au sein des comités directeurs de la CSA.
- Il est nécessaire de mettre sur pied des comités pour des secteurs naissants comme celui des services.
- On manque de stratégies. L'absence de participation au Comité ISO des questions concernant les pays en développement (DEVCO) est une grave lacune. En effet, d'autres pays, comme le Royaume-Uni et la France, ont jugé que la participation à ce comité avait une valeur stratégique et leur permettait de défendre leurs intérêts.
- Il faudrait utiliser nos ambassades et nos missions actuelles à l'étranger pour jouer un rôle proactif dans la cueillette de renseignements stratégiques sur les questions d'élaboration de normes. Cela pourrait s'effectuer simultanément à la mise en place de nouveaux réseaux grâce à des outils comme l'intranet. Cependant, les intervenants devront aussi faire preuve d'un plus grand dynamisme et être les moteurs du processus.

Page d'accueil Symposium

Rapport 2 Rapport 3 Rapport 4 Rapport 5 Rapport 6
Rapport sur des questions nationales Rapport sur des questions
internationales

Aide Quoi de neuf Carte du site Opinion Contexte English Haut de la page

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>

 Industrie Canada	 Industry Canada		Politique des normes	Stratégis	
Aide	Quoi de neuf	Carte du site	Opinion	Contexte	English
Passer à		Menu principal		Recherche	dans Stratégis
		Licences, lois et règlements			
		Politique des normes			

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

RAPPORT DE L'ATELIER 2

Participation des gouvernements fédéral et provinciaux au système national de normes du Canada

Animateur :	Tom Wallace-- Commerce intérieur, Industrie Canada
Panélistes :	Bob Bowen-- Ressources naturelles Canada, Industrie Canada
	John Kean-- CSA
	Philippe Fontaine-- PTAC

Principaux points soulevés :Résultats

- Les résultats ne sont pas surprenants. Ils confirment nos attentes concernant le tableau général de la participation au processus de normalisation.
- Les opinions divergent sur la priorité à accorder à une analyse complémentaire. D'une part, nous savons quels sont les problèmes et devons mettre l'accent sur les solutions. D'autre part, nous devons éplucher davantage les données afin de mieux comprendre qui sont les participants au sein des organisations.
- Il est suggéré d'examiner le nombre de normes auxquelles il est fait renvoi dans la réglementation.
- Il convient de considérer les poursuites en matière de normes qui sont portées devant les tribunaux.

Participation et ressources

- Le manque de ressources, financières et humaines, constitue un réel problème.
- La question du manque de participation au point de vue de l'établissement des programmes est soulevée. Il existe une préoccupation réelle en ce sens car les normes doivent répondre aux objectifs des politiques gouvernementales. Il faut utiliser les normes pour l'établissement de politiques et non pas seulement pour réaliser des économies.
- Il est également nécessaire d'avoir une représentation des décideurs pour la reddition des comptes publics.
- Le temps est également un facteur important de la participation.
- Les spécialistes retraités peuvent jouer un rôle. Cependant, à long terme, la solution est d'avoir un grand nombre de jeunes participant aux activités de normalisation.

Communication

- Le manque de participation est en partie attribuable à un problème de communication.
- Il faut faire connaître les avantages liés au système de normes. Des démarches concrètes doivent être entreprises pour faire comprendre aux cadres supérieurs que la participation des employés aux comités de normalisation fait partie intégrante des activités et du mandat de nombreuses organisations.
- Les consommateurs ont souvent des attentes irréalistes envers les normes et ce qu'elles représentent. Une utilisation accrue des normes de rendement pourra s'avérer utile pour répondre aux préoccupations des consommateurs.
- Il faut changer la perception du Système national de normes (SNN); celui-ci doit en effet être vu comme un système NATIONAL et non un système FÉDÉRAL.

Coordination et gestion publique

- Il s'agit d'un problème multiple. Aucune organisation en particulier n'est responsable.
- Le Conseil canadien des normes (CCN) se chargera de la facilitation et de la coordination.
- Les membres du Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) doivent reconnaître l'importance de leur rôle.

- Il faut d'abord assurer la coordination dans les provinces, puis aux niveaux national et international.
- Il faut établir qui sera responsable de la coordination.
- Les sous-ministres doivent participer à l'adoption d'un code national de financement

Questions sectorielles

- Il faut se fonder sur ce qui a réussi : les communications devraient être par secteur.
- Il ne faut pas suranalyser les problèmes parce que les normes fonctionnent bien dans certains secteurs.
- Les stratégies et solutions varient d'un secteur à l'autre.

Conclusions et recommandations

Participation et ressources

- Il faut toujours utiliser la technologie de manière à accroître la participation.
- Il faut atteindre un équilibre dans la répartition des ressources entre les nouvelles normes et les anciennes qui doivent être conservées pour des raisons d'efficacité.
- Il faut reconnaître l'importance de la participation au niveau de la direction.

Communication

- Il faut prendre des mesures afin de faire connaître les avantages et le fonctionnement du Système.
- Il faut renseigner les consommateurs, plus particulièrement sur ce qu'est une norme.

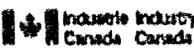
Coordination et gestion publique

- Les provinces assurent la coordination sur leur territoire. La coordination nationale devrait en être ainsi facilitée et pourra s'attarder aux problèmes plus complexes à l'échelle internationale.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)
[Rapport 1](#) [Rapport 3](#) [Rapport 4](#) [Rapport 5](#) [Rapport 6](#)
[Rapport sur des questions nationales](#) [Rapport sur des questions](#)
[Internationales](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [⇒ Menu principal](#) **Recherche** dans Strategis

[⇒ Licences, lois et règlements](#)
[⇒ Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

RAPPORT DE L'ATELIER 3

Normes des systèmes de gestion

Animatrice :	Linda Lusby, Conseil d'administration, CCN
	Dennis Durrant, Direction générale de la prévention de la pollution, Environnement Canada
Panélistes :	Mark Schnell, Développement économique de la Saskatchewan (Sask.)
	Jim Dixon, CSA

Principaux points soulevés

- Le Canada a joué un important rôle de direction dans l'élaboration des Normes relatives aux systèmes de gestion (NSG), mais il semble que nous perdons du terrain et que nous pourrions faire mieux.
- Il est nécessaire d'avoir un leadership plus fort et un soutien accru pour les NSG, non seulement dans les administrations publiques mais également chez les dirigeants de l'industrie.
- Il existe un problème de crédibilité : les entreprises hésitent à adopter les normes 14 000 de l'ISO; les ONGE et autres intéressés sont sceptiques; les chargés de réglementation ne disposent pas d'assez de preuves que l'adoption des normes 9 000 et 14 000 de l'ISO se traduit par une meilleure conformité ayant pour résultat une réduction des activités d'inspection.
- Les participants ne comprennent pas bien le processus des NSG. Ils ne connaissent pas suffisamment les vastes répercussions que peuvent avoir les normes sur les questions commerciales, et inversement.

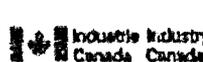
Conclusions et recommandations

- Il faut concevoir une stratégie pour aborder les NSG. Les administrations publiques de tous les niveaux doivent évaluer de façon critique leur rôle dans les NSG. Est-ce qu'elles les mettront en oeuvre elles-mêmes? Encourageront-elles ou obligeront-elles d'autres à le faire?
- Il faut garantir la participation des administrations publiques à l'élaboration des normes servant à promouvoir des biens publics.
- Il faut recueillir des preuves évidentes des avantages associés aux NSG, notamment par des analyses de rentabilité et des études de cas, de manière à promouvoir l'utilisation des NSG dans l'industrie et de rapprocher les NSG des objectifs réglementaires.
- Il faut coordonner les travaux de normalisation à toutes les étapes : élaboration, mise en oeuvre et vérification. Il faut plus particulièrement être conscient des possibilités et des éventuels problèmes dans le domaine du commerce international.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)
[Rapport 1](#) [Rapport 2](#) [Rapport 4](#) [Rapport 5](#) [Rapport 6](#)
[Rapport sur des questions nationales](#) [Rapport sur des questions
internationales](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes

Stratégis

Aide Quoi de neuf Carte du site Opinion Contexte English

Passer à [⇒ Menu principal](#)

Recherche dans Stratégis

⇒ [Licences, lois et règlements](#)

⇒ [Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada - Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

RAPPORT DE L'ATELIER 4

Place du Canada à l'échelon international

Animatrice :	Danielle Allard, Bureau de normalisation du Québec, (Québec)
Panélistes :	Johanna den Hertog, Economic and Trade Branch, Ministry of Forests (C.-B.)
	Andrew Griffith, Politique de développement économique et régional, Bureau du Conseil privé
	Tony Flood, CNC-IEC

Principaux problèmes définis :

- Le Canada met davantage l'accent sur l'élaboration de normes internationales que de normes nationales. En même temps, il y a une multiplication phénoménale du nombre de normes internationales et régionales.
- L'univers des normes connaît un bouleversement tant en ce qui concerne les processus, les intervenants, les buts, le rythme auquel se produisent les événements et le volume d'activités. Nos principaux partenaires et concurrents commerciaux ont adopté une approche stratégique et ont engagé des ressources pour avoir plus d'influence dans le domaine de l'élaboration de normes. Le Canada doit établir ses objectifs dans ce contexte et réagir rapidement.
- Le Canada doit déterminer où affecter stratégiquement ses ressources limitées-- en Europe, aux États-Unis ou au sein de blocs régionaux.
- Le Canada doit exploiter ses points forts.
- Le Canada ne possède pas l'infrastructure nécessaire pour réagir rapidement et efficacement aux initiatives des autres pays en matière de normes.
- Il faudrait plus d'engagement des secteurs dans l'élaboration de normes par une participation aux travaux de groupes précis représentant des intérêts et des objectifs.

sectoriels et démontrant de l'expérience dans le domaine

- Le Canada suit encore l'ancien modèle où il n'y avait aucune coopération entre les organismes nationaux. On se dispute sur des questions de compétence et certaines tensions existent. Il y a définitivement place à amélioration.
- Le terrain de jeu et les règles mêmes du jeu ont changé. L'importance des normes en matière de sécurité ne fait plus de doute, mais à l'heure actuelle, le principal problème qui doit être réglé par les représentants canadiens est celui des répercussions des normes sur les marchés nationaux et internationaux.

Conclusions et recommandations :

- Nous devrions être proactifs et faire en sorte que des organismes comme l'OMC adoptent l'approche canadienne par consensus dans le domaine de l'élaboration de normes.
- Nous devons agir plus rapidement et plus judicieusement que les autres pays.
- Le Canada doit décider à qui il incombe de réunir tous les volets de la normalisation et qui doit en rendre compte.
- Les rôles et les responsabilités au sein des organismes de normalisation doivent être clarifiés de façon qu'il y ait le moins de tensions possibles et que des buts communs soient fixés.
- Il faut créer des comités sectoriels pour assurer une transparence et un équilibre.
- Le Canada devrait profiter de sa participation au Comité ISO des questions concernant les pays en développement (DEVCO) pour devenir le chef de file des moyennes puissances, et il devrait miser sur cette expérience pour défendre les intérêts des pays en développement.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)

[Rapport 1](#) [Rapport 2](#) [Rapport 3](#) [Rapport 5](#) [Rapport 6](#)

[Rapport sur des questions nationales](#) [Rapport sur des questions internationales](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada

<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes

Aide Quoi de neuf Carte du site Opinion Contexte English

Passer à ⇒ [Menu principal](#) **Recherche dans Strategis**

⇒ [Licences, lois et règlements](#)
 ⇒ [Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

RAPPORT DE L'ATELIER 5

Gérance : système de normes utilisé à des fins réglementaires

Animateur	Greg Bent-- ministère du Tourisme économique, N.-É.
	Jacques Girard-- Bureau de normalisation du Québec, QC
	Sondra Bruni-- Comité de la politique au consommateur, ISO
Panélistes	John Walter-- Normes techniques et autorités compétentes en matière de sécurité, ON
	Arkady Tssiserev-- inspecteur en chef électricité, Vancouver, C.-B.

Principaux problèmes définis :

- 1 Normes et règlements ne sont pas contradictoires, en fait, ils sont difficilement dissociables. La question est de savoir dans quelle mesure les gouvernements pourront éventuellement utiliser des normes volontaires sans avoir recours à la réglementation. Cela relève du défi. En effet, les attentes du public sont élevées et, de plus en plus, celui-ci accorde une attention minutieuse à tout ce qui touche les systèmes de réglementation et de normalisation.
- 2 Beaucoup de confusion existe au sein du public quant au concept de norme volontaire (p. ex., le sens exact du mot « volontaire ») et sa place dans le monde actuel.
- 3 On a fait valoir que les conflits d'intérêts sont inhérents au système de normalisation, par exemple, les organismes d'élaboration de normes (OEN) participent également à l'établissement de normes et à l'attestation de la conformité. On se demande aussi qui domine le processus d'élaboration de normes-- l'industrie ou les organismes de réglementation, sûrement pas les groupes de défense de l'intérêt public.
- 4 Le système de normalisation est sous-financé et par conséquent, sous-représenté par les organisations non gouvernementales (ONG). On a suggéré que le Canada suive l'exemple des pays européens qui affectent des fonds expressément aux ONG.

Néanmoins, même lorsque des fonds sont prévus, ils ne sont pas toujours utilisés efficacement

- 5 Les normes volontaires ne conviennent pas à tous les secteurs. Par exemple, dans le domaine de la santé, il arrive que des normes volontaires ne soient pas acceptées par le public, particulièrement si celui-ci perçoit que des objectifs comme les intérêts de l'industrie et le recouvrement des coûts sous-tendent le processus

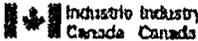
Conclusions et recommandations :

- 1 Les règlements seront toujours nécessaires-- ils doivent exister pour appuyer certains types de normes, mais ils doivent être mis en vigueur de manière différente. Ce qui importe n'est pas qui élabore les normes ou les met en vigueur-- rien n'indique que le gouvernement doive à tout prix assumer ce rôle-- dans la mesure où il n'y a pas de conflits d'intérêts, que les objectifs plus larges du public sont bien représentés et que la délégation soit faite sous réserve de dispositions relatives aux mandats, à la surveillance et à la mise en vigueur
 - 2 CAN-P-2E - approbation des Normes nationales du Canada et CAN-P-1D - certaines modifications au processus d'accréditation des organismes d'élaboration de normes doivent être apportées pour inclure des objectifs d'intérêt public
 - 3 Pour régler les conflits d'intérêts entre les représentants engagés dans l'établissement de normes et l'évaluation de la conformité, le Conseil canadien des normes (CCN) pourrait effectuer des vérifications à intervalles plus rapprochés. Une autre possibilité serait d'acheminer les fonds nécessaires à l'élaboration de normes par le biais de programmes spéciaux.
4. Voici quelques solutions aux problèmes de financement :
- Recouvrer les coûts par l'entremise des organismes de réglementation (p. ex., la Division des normes techniques du gouvernement de l'Ontario et les autorités compétentes en matière de sécurité).
 - Affecter davantage de fonds gouvernementaux au CCN, en profitant éventuellement des économies faites grâce à la diminution des activités réglementaires;
 - Obtenir davantage de financement de l'industrie.
 - Utiliser plus judicieusement les ressources existantes.

Rapport sur des questions nationales Rapport sur des questions
Internationales

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes *Strategis*

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [⇒ Menu principal](#) **Recherche** dans **Strategis**

[⇒ Licences, lois et règlements](#)
[⇒ Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada - Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

RAPPORT DE L'ATELIER 6

Facilitation du commerce au moyen d'ententes de type Accords de reconnaissance mutuelle

Animateur	John Reed, Équipe de vérification du Bureau de l'environnement (Environnement Canada)
Panélistes	André Dulude, Obstacles techniques et réglementation (MAECI)
	Bill McCrum, Normes et interconnexion, Industrie Canada
	Bill Burr, CACES (C.-B.)
	Dennis Grimmer, Trade Advisory Services, Ministry of Employment and Investment (C.-B.)

Principaux points soulevés :

- Il y a une grande diversité d'accords de reconnaissance mutuelle (ARM) aux différentes étapes de développement :
 1. États
 2. Secteur privé
 3. Produits et services
- Il n'existe pas de stratégie globale pour l'utilisation des ARM, ni de règles fondamentales. Les responsabilités ne sont pas claires.
- Il n'y a pas de plan pour la formulation des positions canadiennes par des secteurs de compétence multiples. Il n'y a pas de mécanisme en vue de faire participer au processus les intéressés visés.

- La participation doit être suffisante pour permettre d'établir les compromis et les questions de petite et de grande envergure.
- Il faut déterminer le financement pour la participation.
- Les questions intersectorielles doivent être étudiées par une tribune plus grande d'intéressés.

Conclusions et recommandations :

- Il faut savoir tirer des leçons du passé. Un plan d'activités pour les ARM futurs doit être rédigé avant d'entreprendre les négociations, en consultation avec les provinces et les intéressés.
- Il faut répertorier les ententes de type ARM (et les responsabilités) signées ou négociées par le Canada.
- Il faut définir la vision canadienne en matière de conclusion d'ARM.
- Il faut concevoir une stratégie ou un plan global avant de se rendre aux discussions. Il faut prévoir des dispositions concernant l'évaluation de la conformité et établir les liens existant entre cette évaluation et le Système national de normes (SNN). Les répercussions prévues des ARM sur le SNN seront examinées et des mesures seront prises afin de maximiser le recours aux structures existantes dans le SNN. Des démarches et des questions réglementaires sont nécessaires à la mise en oeuvre des ARM portant sur les responsabilités du fait du produit, les retraits des produits sur le marché, les marques de conformité, et la santé et la sécurité.
- Il faut clairement définir les accords-cadres.
- Nous devons déterminer qui est visé par un ARM donné et quels sont les intéressés, et les inviter à participer au processus.
- Il faut améliorer les processus en vue d'en arriver à des positions consensuelles.
- Les conseils sectoriels serviront à cerner les détails et à consolider les consensus.
 - Les comités consultatifs actuels et d'éventuels nouveaux conseils sectoriels serviront à recueillir l'opinion d'une grande diversité d'intéressés.
- Les responsabilités réglementaires d'ordres provincial et fédéral doivent être étudiées.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)
[Rapport 1](#) [Rapport 2](#) [Rapport 3](#) [Rapport 4](#) [Rapport 5](#)
[Rapport sur des questions nationales](#) [Rapport sur des questions](#)
[internationales](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes *Stratégis*

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [Menu principal](#) **Recherche dans Stratégis**

[Licences, lois et règlements](#) [Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes Date de diffusion - 1999-03-24

Questions nationales

Président :	André Dimitrijevic
Panélistes :	Linda Lusby--Conseil d'administration, CNN
	Craig Bent-- Ministère du Tourisme économique, N.-É
	Albert Pighin-- Développement des ressources humaines Canada
	Tom Wallace-- Commerce intérieur, Industrie Canada

Thèmes obligatoires : Secteurs de préoccupation

I. Communication

II. Coordination

III. Participation

IV. Ressources

V. Absence de stratégie commune

Recommandations

I. Communication

- Le CCN devrait faire plus d'efforts de communication axés sur l'extérieur pour améliorer la compréhension et la connaissance du SNN.
- De plus, il faudrait mettre en oeuvre un programme « d'extension » qui serait dirigé par le CNN et le gouvernement fédéral de concert avec d'autres intervenants, de façon à :

1. promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure connaissance du SNN au sein des gouvernements des provinces et des territoires et

2. clarifier les rôles et les obligations (p. ex., CCPT, représentants du secteur du commerce intérieur, comités sur le commerce, CCN, etc). Cela pourrait prendre la forme d'un exposé à l'intention des représentants du secteur du commerce intérieur et d'une visite des capitales provinciales. Les consultations prévues au sujet de la stratégie du CCN concernant les normes canadiennes contribueront également à l'atteinte de cet objectif.
- Le représentant du gouvernement fédéral siégeant au CCN et les membres du CCPT doivent prendre l'initiative de veiller à ce que, au sein de leur ministère ou de leur organisme respectif, surtout aux échelons supérieurs, on comprenne et connaisse davantage le SNN. On pourrait y parvenir avec un programme de reconnaissance volontaire parrainé par le CCN.
 - Le CCN (en consultant les intervenants - y compris le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires) devrait examiner toute la gamme des possibilités permettant d'augmenter les ressources affectées au soutien des activités normatives.

II. Coordination

- On devrait miser sur des structures sectorielles - englobant les gouvernements, les consommateurs, les ONG et les PME - pour fixer des priorités ou des objectifs et pour assurer la coordination, etc. Dans le cas de normes de plus grande portée liées à des secteurs où ce genre de structures sont inexistantes et où les intérêts canadiens sont menacés à l'échelle internationale (p. ex., dans les secteurs des ressources naturelles destinées à l'exportation) ou, lorsque le Canada est en position d'assumer un leadership international (p. ex., le domaine du commerce électronique), le CCN devrait prendre l'initiative d'établir une structure du genre.
- Le représentant du gouvernement fédéral au CCN et les membres du CCPT devraient réexaminer, pour leur sphère de compétence respective, le bien fondé des dispositions prises en matière de dialogue horizontal ou de consultation avec les ministères ou les organismes touchés.
- La stratégie de communication du CCN devrait comprendre un volet sectoriel. Le CCN (de concert avec le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires, les municipalités, les organismes et les OEN) devrait élaborer une « base de données » sectorielles sur les activités normatives (qui fait quoi) et l'utiliser comme base essentielle à la coordination.
- Dans certains secteurs particuliers de politique publique, il faudrait que des normes nationales soient élaborées (par l'entremise du SNN) ou que l'on applique les normes nationales avec davantage d'uniformité dans

l'ensemble du Canada. Puisque les différentes administrations n'utilisent pas le SNN au maximum, il faudrait mettre sur pied un comité fédéral-provincial-territorial pour appuyer plus efficacement la mise en vigueur des dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur portant sur les normes.

III. Participation

- Le CCN devrait envisager de tenir un symposium national qui réunirait tous les intérêts canadiens. Il faudrait aussi revoir l'actuelle participation de représentants du CCPT au sein des comités du CCN de façon que le comité soit efficace lorsqu'il traite de questions liées aux normes.

IV. Ressources

- Quoiqu'il y ait des limites, le CCN et les OEN devraient promouvoir l'utilisation maximale des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications pour utiliser avec efficacité et efficience les ressources limitées.
- Le CCN (en consultant les intervenants - y compris le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires) devrait examiner toute la gamme des possibilités pour trouver de nouvelles ressources pour appuyer les activités normatives.

V. Absence d'une stratégie commune

- Le CCN devrait, avec l'aide du représentant fédéral au Conseil et le CCPT, mener un examen pour définir et préciser les obstacles (réels et perçus) à l'utilisation du SNN à des fins de réglementation. Cet examen devrait inclure l'utilisation éventuelle des normes des séries ISO 9000 et 14000.
- La stratégie de normalisation canadienne du CCN devrait servir de guide aux activités normatives canadiennes et permettre de les coordonner.
- Le CCN devrait dans son approche :
 - tenter de se positionner stratégiquement;
 - cibler des secteurs précis soit parce qu'ils sont

problématiques, soit parce qu'ils représentent des possibilités;

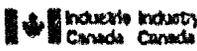
-- tenter d'élaborer des thèmes horizontaux (p. ex., environnement, développement durable);

-- définir des secteurs prioritaires.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)
[Rapport 1](#) [Rapport 2](#) [Rapport 3](#) [Rapport 4](#) [Rapport 5](#) [Rapport 6](#)
[Rapport sur des questions internationales](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [Menu principal](#) **Recherche** dans **Strategis**

[Licences, lois et règlements](#)
[Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada - Équipe de la politique des normes Date de diffusion - 1999-03-24

Questions internationales

Président	Andrei Sulzenko-- Politiques industrielle et scientifique, Industrie Canada
Panélistes	Larry Shaw-- Politiques industrielle et scientifique, Industrie Canada
	Danielle Allard-- Bureau de normalisation du Québec, (QC)
	John Reed--Bureau de vérification général du Canada et du commissaire à l'environnement et du développement durable
	Johanna den Hertog-- Economic and Trade Branch, Ministry of Forests, (C.-B.)

Principales questions

Efficacité organisationnelle

- Il faut envisager d'adopter une approche plus stratégique et sectorielle pour la mise sur pied des comités tout en veillant à ce que soient mis en place les mécanismes nécessaires pour coordonner la manière d'aborder les questions multisectorielles.
- Il faut que chaque gouvernement coordonne/organise son action à l'interne et coopère à l'externe afin de contribuer plus efficacement à la bonne marche du système.
- Il faut que les principaux intervenants sachent ce que font chacun d'eux à l'échelle internationale afin de favoriser la synergie, par exemple, entre les activités des organismes gouvernementaux et des organisations de normalisation dans une région ou un pays donné.

Communications

- Il faut intensifier, améliorer et accélérer les communications, y compris faire connaître le système auprès des hauts dirigeants à la fois dans le

secteur public et dans le secteur privé.

Priorisation

- Il faut cerner les plus importants domaines où il convient que le Canada intervienne en matière de normalisation internationale et nous organiser afin d'affecter les ressources en conséquence.

Consultation

- Il faut veiller à ce que ceux qui seront touchés par l'activité internationale (p. ex., ceux qui devront mettre en application les accords) interviennent efficacement dès le début et poursuivent leur action.

Conclusions et recommandations

- Le Conseil canadien des normes (CCN) et les organismes chargés d'élaborer des normes, en collaboration avec les gouvernements, devraient examiner la possibilité de mettre sur pied des comités de normalisation sectoriels et de concentrer l'activité de normalisation (internationale, régionale, bilatérale ou nationale) entre les mains d'un groupe pour que l'on soit mieux en mesure d'aborder les diverses questions de manière stratégique.
- Les gouvernements devraient se pencher sur la coordination interne pour que leurs intérêts soient présentés de manière plus complète aux comités.
- Les autorités chargées du Système national de normes (SNN) devraient lancer un vaste effort de communication, y compris faire connaître leurs services auprès des hauts dirigeants à la fois dans le secteur public et le secteur privé, en vue d'intensifier l'utilisation du système et d'accroître le soutien apporté à celui-ci.
- Les représentants gouvernementaux et les membres du SNN devraient amorcer un processus de priorisation afin que les activités de normalisation internationales soient concentrées sur les marchés et les secteurs les plus prioritaires pour le Canada. Il reste à déterminer quel serait le meilleur mécanisme pour mener à terme ce processus, mais les comités consultatifs du CCN (commerce et provincial-territorial) pourraient être un forum conjoint utile au sein duquel pourraient intervenir comme il convient les représentants du gouvernement fédéral.
- Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que soient menées les consultations nécessaires avant et au cours de toutes futures négociations internationales portant sur les normes, afin que les parties touchées puissent influencer sur l'issue de celles-ci et soient mieux préparées pour mettre en application les accords en découlant. (Le MAECI a amorcé une telle démarche.)

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)
[Rapport 1](#) [Rapport 2](#) [Rapport 3](#) [Rapport 4](#) [Rapport 5](#) [Rapport 6](#)
[Rapport sur des questions nationales](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>

 Industrie Industry
Canada Canada
 
Politique des normes


[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [⇒ Menu principal](#) [Recherche dans Strategis](#)

[⇒ Licences, lois et règlements](#)
[⇒ Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-04-13

Les conférenciers

Le 17 février

- L'allocation de bienvenue-- Serge Guérin, Président-directeur-général du Centre de recherche industrielle du Québec
- Mot d'ouverture-- Andrei Sulzenko, Politique industrielle et scientifique, Industrie Canada
- Déjeuner-- John Kean, vice-président, Conseil de gestion technique, ISO

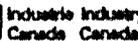
Le 18 février

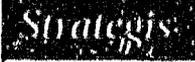
- Déjeuner-- Linda Lusby, Présidente du conseil d'administration, Conseil canadien des normes

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)


<http://strategis.ic.gc.ca>

Politique des normes


[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [⇒ Menu principal](#) **Recherche dans Strategis**

[⇒ Licences, lois et règlements](#)
[⇒ Politique des normes](#)

Autour - Industrie Canada - Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

Symposium fédéral, provincial, territorial traitant des questions internationales et nationales reliées aux normes auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada

Montréal, 17 février 1999

Notes pour l'allocution de bienvenue du président-directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec

Monsieur Serge Guérin

Monsieur le sous-ministre adjoint du secteur de la politique, de l'industrie et de la science, Industrie Canada, Monsieur Andrei Sulzenko;

Monsieur le directeur des affaires réglementaires et de la politique des normes, Industrie Canada et président du comité organisateur du symposium, M. Robert Main;

Représentants et représentantes du Conseil canadien des normes, des organismes d'élaboration de normes et des différents organismes et réglementation en matière de construction;

Représentants et représentantes du Comité du commerce intérieur, du Comité du commerce et du Comité consultatif provincial-territorial ;chers participants,

C'est un honneur pour moi de vous souhaiter, au nom du Gouvernement du Québec, la bienvenue à ce « Symposium fédéral, provincial et territorial sur les aspects nationaux et internationaux des normes que doivent aborder les gouvernements au Canada » .

It's a great honour for me to welcome all of you on behalf of the Quebec Government to this federal, provincial and territorial symposium on international and domestic standards issues facing Canadian Governments.

Le Québec est particulièrement heureux d'accueillir ici, à Montréal, ce symposium sur la normalisation. Il s'agit là d'un événement dont les objectifs correspondent aux préoccupations traditionnelles du Québec en matière de commerce. En effet, le Québec pratique depuis bon nombre d'années une politique favorable au libre-échange. À ce titre, il s'efforce de participer de manière active aux efforts qui sont faits sur les plans domestique et international pour faciliter l'accès au marché et réduire les obstacles au commerce.

Comme président-directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec, je suis très conscient de l'importance que revêt l'utilisation des normes

pour les entreprises. En effet, la normalisation est l'un des trois domaines d'expertise que le BNQ met à la disposition des entreprises afin de les appuyer dans leurs activités commerciales.

LE BNQ

Le processus d'élaboration des normes retient l'attention du Québec depuis fort longtemps. D'ailleurs, ses premières interventions en la matière remontent à 1961.

Devant la nécessité de mieux définir les spécifications techniques de certains achats, le gouvernement de l'époque avait créé un organisme qui s'est ensuite développé pour étendre ses activités à d'autres domaines. Cet organisme est maintenant connu sous le nom de Bureau de normalisation du Québec. The BNQ is now accredited by the Standards Council of Canada and concentrates on developing standards, certifying products, registering quality and environmental management systems and certifying laboratories. Since 1990, the BNQ has been affiliated with the Centre de recherche industrielle du Québec. With the founding of the BNQ, Quebec officially entered into the Canadian standardization process.

LES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX

La nécessité de standardiser ses achats et de répondre à la demande des entreprises québécoises pour la normalisation de leurs produits ne sont pas les seuls motifs pour lesquels le Québec s'intéresse aux questions de normalisation. Les accords multilatéraux comme l'ALÉNA et l'accord sur l'OMC ont, depuis quelques années, modifié de façon considérable l'environnement commercial international. De nouvelles données existent et les règles internationales prennent le pas sur la réglementation domestique. Cette libéralisation du commerce a favorisé les échanges commerciaux. En effet, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA en 1994, et l'entrée en vigueur de l'accord sur l'OMC en janvier 1995, le commerce extérieur du Canada progresse plus rapidement que la production intérieure. Au Québec, les exportations internationales de biens et services, qui représentaient 20,5% du PIB québécois en 1988, s'établissaient à 36,4% en 1997. On remarque également que l'économie canadienne s'internationalise de plus en plus, même si nos échanges commerciaux se font, pour plus des trois quarts, avec nos voisins du Sud.

En outre, le nouveau contexte commercial présente des effets pervers et donne lieu, depuis quelques années, à d'importants litiges ayant pour origine l'application des normes. Ces litiges, dont plusieurs impliquent le Canada, portent notamment sur les exportations canadiennes de bois, d'amiante, de fourrures et de bardeaux d'asphalte vers l'Europe. Plusieurs entreprises éprouvent d'importantes difficultés à pénétrer les marchés étrangers, malgré les dispositions relatives à la libéralisation du commerce prévues dans lesdits accords. All too often, our trade partners succumb to the temptation of giving into the protectionists lobbying on their territories. As a result, they restrict the application of adopted standards. They manage to do this despite the excellent monitoring efforts of the thousands of Canadians who work in one capacity or another within the national Canadian standards system.

Le Québec est tout à fait conscient que des efforts additionnels doivent être faits

pour apporter des ajustements à notre système national des normes.

Il faut tenter d'atténuer les difficultés rencontrées par les entreprises canadiennes qui cherchent à accéder aux marchés étrangers. L'ampleur de certains litiges impliquant le Québec nous amène à nous questionner sur les mesures à envisager pour mieux profiter des bénéfices qui devraient normalement découler des accords commerciaux multilatéraux. Peut-être sera-t-il possible de réduire l'ampleur des problèmes causés par l'utilisation restrictive des normes en assurant une surveillance plus étroite des processus de normalisation mis à l'avant par nos partenaires commerciaux. D'ailleurs, en adhérant aux différents accords multilatéraux, le Canada cherchait, entre autres, à éliminer cette forme d'obstacles techniques qui nuit au commerce.

L'accès aux marchés étrangers comporte de nombreux défis. Il exige de la part des entreprises exportatrices de rencontrer les exigences de la réglementation en vigueur dans les pays importateurs, tout en répondant aux préférences des consommateurs sur les marchés visés. La normalisation, qu'elle soit volontaire ou imposée par voie de réglementation, devient un élément de premier plan pour ces entreprises.

These same companies need the support of their governments so that restrictive or discriminating behaviour is eliminated or, at least, identified through regulations whose principles are accepted and approved by most countries.

Nous souhaitons ardemment que la prise de conscience amorcée aujourd'hui puisse fournir les éléments nécessaires aux ajustements que nous cherchons à apporter au système national des normes. Cette prise de conscience arrive à point nommé en raison du développement que connaît le commerce international depuis la mise en vigueur des nouvelles règles commerciales prévues dans l'accord sur l'OMC et dans des accords régionaux comme l'ALÉNA.

Ce symposium est, à mon avis, une excellente initiative pour se sensibiliser à l'importance des normes dans les activités commerciales et pour en mesurer la portée à l'égard des entreprises. Nous devons nous assurer que le Canada et les provinces prennent les devants et s'efforcent de jouer un rôle de premier plan dans le processus de normalisation internationale.

Allow me, in finishing, to extend to all of you my best wishes for an enjoyable stay in Montreal and great success in this symposium.

Je vous souhaite donc deux jours de réflexion fructueuse et un agréable séjour dans notre ville.

Merci.

1999-02-17

[Page d'accueil](#) [Symposium](#) [Autres conférenciers](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes



Aide Quoi de neuf Carte du site Opinion Contexte English
 Passer à ⇒ [Menu principal](#) **Recherche dans Strategis**
 ⇒ [Licences, lois et règlements](#)
 ⇒ [Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

Symposium fédéral, provincial et territorial traitant des questions internationales et nationales reliées aux normes auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada

Montréal, 17 février 1999

**Discours d'Andrei Sulzenko, Politique industrielle et
 scientifique, sous-ministre adjoint, Industrie Canada**

INTRODUCTION

Bonjour,

J'aimerais d'abord remercier M. Serge Guérin, président et directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec, de nous avoir accueillis tous à Montréal ce matin.

Je souhaite également remercier, dès le début de cette rencontre, les représentants du CCPT (le Comité consultatif des provinces et territoires du Conseil canadien des normes) et du Comité c-commerce (le comité des représentants provinciaux et territoriaux chargés de la politique commerciale) de nous avoir aidés à organiser ce symposium.

Je suis heureux de constater que de nombreux fonctionnaires du gouvernement fédéral et de ses contreparties provinciales et territoriales sont parmi nous aujourd'hui. Malgré vos horaires chargés, vous avez pris le temps de participer à l'événement : cela montre bien l'importance que vous accordez à la question des normes. J'aimerais maintenant décrire brièvement pourquoi nous, du gouvernement fédéral, jugeons cette question importante, et présenter certains des principaux points sur lesquels nous nous pencherons au cours de ce symposium.

CONVERGENCE DES RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE COMMERCE ET DE POLITIQUE NATIONALE

Nous connaissons tous les effets de la mondialisation. Les produits et services circulent d'un pays à un autre de plus en plus vite, et en plus grande quantité. Les entreprises adoptent une approche mondiale, plutôt que nationale. Les secteurs dans lesquels les gouvernements doivent intervenir en vue de protéger

les intérêts du public, comme la santé et la sécurité, subissent de plus en plus l'influence d'un apport en produits et services venant de l'étranger. Comme les obstacles au commerce ont été plus ou moins éliminés, les responsables des politiques commerciales se tournent de plus en plus vers des normes et des règlements, éléments qui jusqu'à tout récemment relevaient de la politique nationale.

Pour compliquer davantage les choses, même si la politique commerciale relève habituellement des compétences fédérales, de nombreux règlements dépendent des provinces et des territoires. Comme l'a souligné Michael Hart, dans son rapport qui sera présenté au cours d'un des ateliers de cet après-midi, nous vivons au sein d'une économie mondiale et non au sein d'un regroupement d'économies nationales. Les normes ont un rôle important à jouer dans les règles qu'il faudra appliquer à cette économie mondiale.

Cette réalité a fait naître un défi de taille : celui de coordonner, de façon efficace et efficiente, les intérêts du Canada. Ceux qui ont eu recours, de différentes façons, aux systèmes de normes ont, jusqu'à présent, réussi à poursuivre indépendamment leurs propres objectifs. L'expérience difficile des fonctionnaires canadiens et des organismes d'élaboration de normes qui ont participé aux négociations concernant l'annexe portant sur la sécurité en électricité (ARM Canada-UE), et à sa mise en oeuvre, montre bien que notre façon de faire n'est que pure folie et que nous n'avons pas retenu les leçons de notre enfance
...[diapositive]

« Voici l'ours Édouard qui descend l'escalier en se cognant la tête, traîné par Jean-Christophe. Il semble, selon Édouard, que ce soit la seule façon de descendre l'escalier, mais parfois il a l'impression qu'il pourrait trouver une autre façon, si seulement il pouvait cesser de se cogner la tête pendant un instant pour y penser. »

Je suis convaincu qu'il nous arrive parfois de nous sentir comme Winnie l'ourson, esclaves d'une façon de faire, impuissants mais convaincus qu'il est possible de trouver mieux. J'aimerais donc que nous profitions de ces deux journées à Montréal pour réfléchir et trouver des solutions. Nous avons besoin de meilleurs mécanismes pour cerner nos divers intérêts, en matière de réglementation, de commerce, ou autre, et pour mieux les répartir entre les différents responsables. Notre tâche consiste à trouver une façon plus efficace de faire les choses.

AVANTAGES DU SYSTÈME DE NORMES

Sans aucun doute, le Système de normes n'obtient pas le mérite qui lui revient dans l'atteinte des objectifs des gouvernements canadiens en matière de politique publique.

Nous souhaitons une libéralisation du commerce - le Système de normes permet de concrétiser ce souhait. Prenons en exemple la sécurité en électricité au Canada, où l'existence de douze organismes responsables indépendants aurait pu entraîner une balkanisation du marché, phénomène que l'UE tente d'éliminer depuis des années. Le système international peut offrir les mêmes avantages à l'échelle mondiale, notamment dans le domaine de la réglementation sur la protection de la vie privée, dans la mesure où l'on parvient à faire accepter une norme internationale à cet égard.

Nous voulons une protection en matière de santé et de sécurité - encore une fois, le Système de normes vient à notre rescousse. Prenons le même exemple, soit la sécurité en électricité : tous les organismes responsables au Canada ont établi un niveau de protection élevé et uniforme à un coût minime, car ils ont tiré profit des avantages que présente le Système de normes.

Récemment, lorsque les fonctionnaires fédéraux chargés de la santé ont voulu garantir l'innocuité de l'eau potable, leur premier réflexe a été de choisir l'approche traditionnelle, soit celle de la réglementation. Heureusement, il ont rapidement appris l'existence d'un système régi par le biais du code de plomberie du Canada du Conseil consultatif canadien sur la plomberie, et administré avec la pleine participation des entreprises, des consommateurs, des gouvernements provinciaux, etc.

Voilà des exemples d'une utilisation du système à bon escient. Pensez donc à tout le potentiel qu'il recèle. Mais ceux qui travaillent à l'atteinte des objectifs du pays en matière de politique publique ne connaissent pas tous l'existence de ces outils. Notre défi, au cours de ces deux prochains jours, sera de veiller à ce que nous-mêmes et les autres fassions le meilleur usage possible de ce système.

DÉFIS

En parlant de défis, il semble que nous ayons tous été touchés par l'exercice de rationalisation qui a eu lieu au sein de la fonction publique. L'époque où les gouvernements étaient des joueurs de taille au sein de l'économie semble révolue. Il est peu probable que l'on nous offre beaucoup de nouvelles ressources pour poursuivre notre travail sur les normes, même si ces dernières se révèlent la solution à certains problèmes. Les normes ne présentent pas le même attrait politique que la recherche et le développement, comme nous l'avons constaté hier dans la présentation du budget fédéral.

Comme les gouvernements, le Système de normes doit relever de nombreux défis. L'élaboration de normes est un processus coûteux qui repose sur une participation volontaire, participation d'ailleurs de plus en plus rare. (Au cours d'un des ateliers de ce matin, vous apprendrez que la participation du gouvernement est également en déclin). C'est une activité qui se déroule de plus en plus au sein de l'arène internationale, où les enjeux monétaires sont plus importants. L'élaboration de normes, l'évaluation de la conformité et l'harmonisation font l'objet de discussions et de débats dans un nombre effarant de rencontres nationales et internationales. Les domaines qui se prêtent à la normalisation se multiplient, plus particulièrement avec la création relativement récente des normes concernant les systèmes de gestion (ISO 9 000 et 14 000). Il est essentiel, au sein de ce système, d'établir des priorités et d'injecter les quelques ressources disponibles là où leurs effets seront les plus bénéfiques.

Un des défis qui nous attend au cours des deux prochains jours sera de formuler des recommandations qui aideront les organismes d'élaboration de normes à surmonter ces difficultés. La réponse réside sans doute en partie dans une collaboration accrue au sein du Système de normes et avec d'autres parties; mais il faut tout de même trouver des façons de stimuler ce processus.

Heureusement, on travaille présentement à résoudre certains de ces problèmes. Nous avons récemment rationalisé le Conseil canadien des normes et modernisé son mandat. Nous avons alors insisté pour favoriser une participation

des provinces et des territoires au Système national de normes. Même si je suis le seul membre du gouvernement fédéral, le Conseil compte deux membres des provinces ou des territoires. La *Loi sur le Conseil canadien des normes* stipule qu'il doit y avoir un Comité consultatif des provinces et territoires - le CCPT - composé d'un représentant choisi par chaque province et chaque territoire. Le président et le vice-président du CCPT sont des membres ayant droit de vote. Comme je l'ai déjà mentionné, de véritables défis en matière de coordination et de coopération nous attendent. Je crois que le CCPT a un rôle important à jouer à cet égard et j'espère que nous pourrions offrir à ses membres des propositions concrètes sur la voie à suivre.

Le nouveau Conseil a rapidement adopté une approche stratégique à l'égard de ses plans et activités et élabore actuellement une stratégie canadienne relative aux normes. Je suis heureux de constater que bon nombre des membres du Conseil et du comité à qui l'on a confié cette tâche sont ici présents aujourd'hui. Il devront déterminer comment les organismes d'élaboration de normes peuvent collaborer plus efficacement pour concrétiser les objectifs du système global et de ses plus de 12 000 volontaires. Notre défi consiste à formuler des recommandations qui les aideront à préparer et à exécuter cette stratégie.

Pour conclure, j'ai mentionné trois aspects pour lesquels je souhaiterais que l'on élabore des propositions concrètes en vue de répondre à des besoins criants :

- la nécessité d'une meilleure coordination et coopération entre les différents ministères et paliers de gouvernement concernés, d'une façon ou d'une autre, par le Système de normes.
- la nécessité de sensibiliser les décideurs au potentiel d'une meilleure utilisation du Système de normes pour l'atteinte de nos objectifs en matière de politique publique - c'est en recourant à ce système que nous le renforcerons.
- la nécessité de trouver une solution aux restrictions des ressources qui nuisent au Système de normes et à notre participation à ce système, en tant que gouvernements.

Nous avons l'honneur d'accueillir à Montréal des participants qui ont la capacité de relever ces défis et les connaissances nécessaires pour y arriver. Au cours des deux prochains jours, nous devons formuler des suggestions concrètes et constructives. Si nous y parvenons, je m'engage à travailler avec vous au cours des prochains mois et des prochaines années pour les mettre en œuvre. Un jour, nous cesserons de nous cogner la tête et trouverons une meilleure façon de faire les choses.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#) [Autres conférenciers](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>

 Industrie Canada / Industry Canada
 
Politique des normes


[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [Menu principal](#) **Recherche** dans **Strategis**

[Licences, lois et règlements](#)
[Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-03-24

Symposium fédéral, provincial, territorial traitant des questions internationales et nationales reliées aux normes auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada

Montréal, 17 février 1999.

LES TENDANCES FUTURES DE LA NORMALISATION

STRATÉGIES À LONG TERME DE L'ISO

1999 - 2001

Présenté par John E. Kean

Vice-président du Bureau de gestion technique de l'ISO

L'an dernier, lors de son assemblée générale à Genève, l'ISO a dévoilé ses nouvelles stratégies à long terme sous le titre de « Présenter au monde des normes de haute qualité ». Trois concepts clés sous-tendent ces stratégies – valeur – partenariat - optimisation. Ces mots résument bien les orientations stratégiques de l'ISO pour les années à venir.

D'abord, nous souhaitons offrir une « VALEUR » en comprenant les besoins du marché, en y répondant et, éventuellement, en les anticipant de sorte que les normes de l'ISO soient autant pertinentes pour le marché qu'utiles.

Ensuite, nous voulons accroître le « PARTENARIAT » au sein du système de l'ISO en assurant un maximum d'engagement et de collaboration de la part de toutes les parties intéressées et ce, à toutes les étapes de l'élaboration de normes.

Enfin, le dernier élément mais non le moindre, nous visons l'« OPTIMISATION » par la reconfiguration des processus fondamentaux et par une plus grande utilisation des technologies de l'information et des communications afin de mieux réunir les ressources nécessaires pour répondre à la demande de normalisation qui ne cessera de croître au cours du XXI^e siècle. Il faudra y parvenir le plus efficacement possible afin d'améliorer la prestation des services tout en réduisant les coûts.

Je reviendrai à ces trois orientations ou concepts stratégiques dans quelques minutes. Auparavant, il serait peut-être utile de revoir le mandat et l'organisation de l'ISO.

Depuis sa formation en 1947, l'Organisation internationale de normalisation plus communément appelée « ISO », s'est donnée pour mandat d'améliorer le commerce international en « facilitant entre les nations les échanges de marchandises et les prestations de services » et d'« encourager l'échange d'information » à l'échelle mondiale.

Les normes n'ont bien sûr que peu de valeur si elles ne sont pas mises en vigueur; par conséquent, il est du plus grand intérêt pour l'ISO que ses normes soient utilisées dans le monde entier, soit par une simple adoption, soit comme base de l'élaboration de normes nationales et régionales. À l'heure actuelle, plus de 40 % des normes européennes sont soit des normes fondées sur des normes ISO, soit des normes ISO directement adoptées par le pays. De la même façon, d'autres pays dans le monde, particulièrement les pays en développement, se tournent de plus en plus vers les normes internationales élaborées par l'ISO ou son pendant, la Commission électrotechnique internationale (CEI). Cette évolution est liée à la mondialisation de nos travaux. Les problèmes se posant à l'échelle mondiale exigent des solutions mondiales afin que des échanges de marchandises et de prestations de services puissent avoir lieu. Les normes internationales peuvent servir de base à une véritable mondialisation.

À l'aube du XXI^e siècle, « l'ISO veut être reconnue à l'échelon mondial comme un chef de file influent et innovateur ». En outre, l'ISO souhaite agir comme « producteur efficace et attentif dans l'élaboration de normes internationales applicables mondialement, qui répondent aux attentes de la communauté des nations ou les dépassent. ». Ces objectifs forment la majeure partie de la vision de l'ISO.

Voici, maintenant, quelques mots sur l'organisation elle-même : l'ISO est une organisation internationale non gouvernementale où des normes sont élaborées sur une base volontaire. Le consensus joue un rôle primordial dans l'élaboration de ces normes; toutefois, au sein de l'ISO, il s'agit d'un consensus obtenu entre des pays plutôt qu'un consensus entre divers intérêts comme c'est le cas pour des organismes nationaux de normalisation.

Les membres de l'ISO sont issus des principaux instituts nationaux de normalisation de 132 pays. Le Conseil canadien des normes (CCN) est l'organisme qui représente le Canada au sein de l'ISO. Chaque année lors de son assemblée générale, la grande famille ISO se réunit pour prendre connaissance des rapports du Conseil d'administration et du Bureau de gestion technique qui relève du Conseil et est chargé de la gestion de l'ensemble des comités techniques de l'ISO. De plus, l'assemblée générale reçoit les rapports du Comité de la politique aux consommateurs, du COPOLCO et du Comité des questions concernant les pays en développement (DEVCO).

L'élaboration de normes ISO comme telle s'effectue dans le cadre de comités techniques, de sous-comités et de groupes de travail. Présentement, il y a en tout plus de 2 600 de ces entités techniques et on estime qu'à chaque jour ouvrable quelque 15 comités de l'ISO se réunissent dans le monde entier, soit plus de 30 000 experts annuellement. Quoique les participants à ces comités proviennent de l'industrie, d'instituts de recherche, d'organismes gouvernementaux, d'organisations de consommateurs et d'autres intéressés, chaque délégation présente la position officielle de son pays. Un des instituts

nationaux de normalisation membre de l'ISO se charge d'assurer la bonne marche des travaux des comités techniques. Tous les organismes membres de l'ISO ont le droit d'être représentés au sein des comités techniques de même que les organisations internationales ayant des intérêts dans le domaine et qui ont des liens avec des membres de l'ISO.

Le processus d'élaboration de normes est très décentralisé, le Secrétariat central de l'ISO à Genève agissant comme coordonnateur des activités. Le Secrétariat veille à ce que la documentation nécessaire soit acheminée à tous les échelons de l'organisation, clarifie la procédure avec les secrétariats des comités, administre le vote et publie les versions préliminaires et finales des normes internationales qui ont été élaborées. Au total, quelque 12 000 normes ont été élaborées jusqu'à maintenant.

Malgré le nombre de normes internationales publiées, le grand public ne connaît à peu près pas l'ISO et son fonctionnement, quoique beaucoup de gens entrent en contact avec des normes ISO chaque jour.

Par exemple, combien de gens sont conscients qu'il existe un système de numérotation international des livres qui permet d'identifier les ouvrages imprimés. Vous n'avez peut-être jamais remarqué que, sur la deuxième page de couverture de presque tous les livres, il y a quelque chose que l'on nomme le numéro ISBN qui est l'acronyme anglais pour numéro normalisé international du livre (International Standard Book Number). Les maisons d'édition et les libraires connaissent très bien la valeur des numéros ISBN, puisqu'ils sont essentiels pour commander et acheter des livres. Essayez d'acheter un livre par Internet et vous constaterez rapidement l'importance du numéro ISBN – un seul numéro correspond au livre que vous voulez! Et, il est attribué conformément à une norme ISO.

Les cartes de crédit dont on se sert quotidiennement sont un autre exemple. Imaginez ce qui se passerait si elles n'étaient pas compatibles avec les machines qui les lisent ou, chose plus grave encore, si les machines ne pouvaient pas les lire. Tout fonctionne bien parce qu'il existe des normes qui les régissent – les normes ISO. Ces normes s'appliquent autant à la carte elle-même qu'aux systèmes permettant d'identifier les autorités émettrices de cartes.

Toutefois, la présence de l'ISO est encore plus visible lorsque nous utilisons une pellicule. Chaque boîte de pellicule porte un numéro ISO correspondant à une gamme d'émulsions, et ce quel que soit l'endroit au monde où vous l'achetez. Lorsque nous rechargeons notre appareil photo, nous savons tous comment nommer le type de pellicule dont nous avons besoin. Les pellicules sont classées en fonction de formats standard comme ISO 100, 200 ou 400. Notre appareil reconnaît le type de pellicule et s'ajuste automatiquement aux différentes caractéristiques des pellicules.

Aux yeux du grand public et des entreprises, c'est plutôt l'introduction des normes de management de la qualité de la série ISO 9000 qui a accru la visibilité de l'ISO. Les normes de cette série sont devenues les mieux vendues et les plus connues au monde. Les fabricants affichent avec fierté leur banderole ISO 9000 à l'extérieur de leur siège social et lui donne une place de choix dans leur publicité. Près d'un quart de million d'entreprises des quatre coins du monde sont maintenant enregistrées ISO 9000. La mise en vigueur de ces normes a permis de démontrer l'importance des normes aux conseils administratifs de multinationales et à la presse d'affaires internationale, plus particulièrement,

l'importance des normes ISO.

Avec l'introduction des normes de la série ISO 14000 relatives au management environnemental, les travaux de l'ISO seront reconnus par encore plus de monde. Cela est attribuable à la nature même du sujet et au fait que la protection de l'environnement est devenue la préoccupation de l'ensemble de la planète. Les normes de la série 14000 sont déjà citées dans les médias, phénomène qui, sans aucun doute, aura pour effet de sensibiliser davantage le public à l'ISO et à ses travaux. Le Canada peut être fier de sa participation à l'élaboration des séries de normes ISO 9000 et 14000, puisque des Canadiens sont présents au sein du secrétariat et occupent la présidence des comités de normalisation.

Maintenant, revenons aux concepts clés de la stratégie de l'ISO – valeur – partenariat - optimisation.

Pour donner plus de valeur à ses normes, l'ISO se concentrera sur la pertinence pour le marché de tous ses travaux de normalisation. Plus précisément, nous nous sommes déjà employés à renforcer le processus d'élaboration des normes en reformulant les directives de l'ISO concernant l'élaboration des normes, en allégeant le processus d'élaboration par l'annulation d'anciens projets stagnants et par le retrait des secrétariats de comités techniques des organismes de normalisation au rendement médiocre. De plus, chaque comité technique doit maintenant préparer un plan d'activités en établissant des calendriers avec des échéances réalistes et en mettant ces plans en œuvre d'ici la fin de 1999. Nous introduirons également des analyses de rentabilisation pour tous les nouveaux éléments qui seront ajoutés au programme de travail de l'ISO. Pour compléter ce travail, des programmes de formation à l'intention des présidents et des membres des secrétariats ont été mis sur pied.

De plus, nous avons exigé que chaque organisme membre ayant pris la responsabilité de l'administration d'un secrétariat signe un contrat de services pour faire en sorte qu'il respecte ses obligations. Nous avons donc, aujourd'hui, de bons accords de type commercial énonçant clairement ce à quoi nous nous attendons de la part de chacun des secrétariats ISO et de l'organisme membre responsable. Pour sa part, le contrat de services souligne très précisément ce à quoi les membres peuvent s'attendre de la part du Bureau de gestion technique et du personnel de soutien du secrétariat de l'ISO. Si des mesures appropriées ne sont pas mises en vigueur, les directeurs généraux des organismes membres conjointement avec le Secrétariat général de l'ISO doivent régler le problème en recourant au Conseil de l'ISO, le cas échéant.

L'ISO a aussi reconnu que, pour répondre aux besoins des marchés naissants, ses méthodes de travail actuelles ne sont pas toujours les meilleures. En conséquence, l'ISO a dévoilé, en juin dernier un ensemble de « nouveaux produits livrables » qui représentent divers degrés de consensus au sein du système ISO. La décision d'adopter ces nouveaux produits est fondée sur la conclusion que la norme ISO classique, qui est passée par tout le processus d'élaboration, exigeant le consensus et l'examen public de tous nos pays membres, n'est pas l'unique façon pour l'ISO de promouvoir les avantages de la normalisation mondiale. Nous croyons fermement, que dans certains cas, le consensus au sein du groupe de travail ou du comité technique pourrait être amplement suffisant à un moment donné pour répondre aux besoins des marchés. Par conséquent, nous avons maintenant trois nouvelles catégories de produits livrables : les spécifications accessibles au public (PAS), qui consistent en des documents normatifs représentant le consensus au sein d'un groupe de

travail, les spécifications techniques ISO (TS), autres documents normatifs, mais qui représentent une étape de l'obtention du consensus technique au sein d'un comité de l'ISO et, enfin, les accords techniques industriels ISO (ITA), qui sont en fait le résultat des travaux d'un atelier technique extérieur à la structure technique de l'ISO, mais qui reçoit le soutien administratif d'un organisme membre de l'ISO. En élaborant ces nouveaux produits livrables, nous nous sommes fondés sur le travail de la CEI dans le domaine et nous avons harmonisé notre terminologie avec celle de cette organisation.

La prochaine mesure que l'ISO adoptera pour assurer la pertinence des normes pour le marché tout en encourageant la stratégie de partenariat est d'introduire des conseils représentant des secteurs industriels. Ceux-ci offriront un portrait plus large des besoins actuels en matière d'élaboration de normes et permettront de prévoir les secteurs où seront orientés les futurs efforts de normalisation. Nous espérons attirer des cadres supérieurs au sein de ces conseils tout en permettant l'interaction avec des petites et moyennes entreprises qui pourraient ne pas pouvoir participer aux comités techniques.

Nous comptons également établir des liens de communication avec un plus grand nombre d'organisations internationales d'utilisateurs, particulièrement celles représentant des groupes de consommateurs qui pourraient souhaiter s'engager plus directement dans l'élaboration de normes. Le partenariat signifiera également établir de meilleurs liens avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour faciliter notre travail avec les pays en développement et pour participer aux efforts d'élaboration des codes de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (le Code de la normalisation). L'ISO a déjà signé un accord formel avec l'OMC qui se révèle des plus pratique au moment où l'on aborde de nouveaux secteurs de normalisation qui, il y a quelques années à peine, n'étaient pas du tout perçus comme des secteurs de normalisation éventuels.

Depuis qu'elle existe, l'ISO a presque toujours produit des normes techniques, mais voilà qu'elle perce dans un nouveau secteur en élaborant des normes de management de la qualité et de management environnemental. Nous continuons dans cette lancée en abordant les secteurs de la protection de la vie privée et de la gestion du risque. En outre, nous explorons d'autres possibilités de normalisation dans le secteur des services, comme le tourisme et les systèmes financiers. Lors d'une récente réunion du Bureau de gestion technique, nous avons étudié la possibilité d'élaborer une norme internationale pour régir les systèmes de tests antidopage – un sujet bien d'actualité quoique très controversé!

Toutes ces initiatives offrent à l'ISO de nouvelles occasions de partenariat et augmenteront nos chances de changer vraiment le cours des choses pour les marchés en développement ou les marchés naissants. En ce qui concerne les marchés en développement, l'ISO consolide ses liens avec un bon nombre d'organisations comme l'ONUDI et la CNUCED. Grâce à cette interrelation et avec l'appui du Comité sur les questions relatives aux pays en développement (DEVCO), nous prévoyons améliorer la capacité de l'ISO à appuyer des programmes axés sur les pays en développement.

Pour ajouter une valeur ou développer des partenariats, nous devons bien sûr constamment nous rappeler qu'il faut optimiser nos méthodes de travail actuelles et nous assurer que notre organisation est efficace et efficiente. Outre la reconfiguration normale des processus qui est nécessaire pour appuyer ce genre d'initiative, l'ISO a fortement misé sur les technologies de l'information comme

principal moyen d'atteindre ses objectifs. Bien que nous soyons encore une organisation produisant beaucoup de documents de papier, l'ISO diffuse, petit à petit et un peu plus chaque jour, sa documentation sur le Web et beaucoup de comités ont déjà cessé de produire des documents de papier. Par exemple, toute la documentation du Bureau de gestion technique est présentement disponible dans son site web et ses membres communiquent couramment entre eux par courrier électronique – une tendance encouragée dans tous les comités de l'ISO.

Nous espérons diffuser nos publications uniquement par des moyens électroniques d'ici la fin de l'an 2000. Pour commencer, d'ici la fin de juin, les secrétariats responsables communiqueront tous les projets de normes internationales par courrier électronique. Non seulement, cela permettra d'accélérer la publication de normes internationales, dont la longueur des délais a souvent été l'objet de critiques, mais cela aura aussi l'avantage de faciliter la participation des pays qui n'ont habituellement pas les moyens d'envoyer des représentants à des réunions se déroulant à trop grande distance.

Au sein même du secrétariat central de l'ISO, l'introduction de la technologie de l'information a permis de raccourcir de cinq mois le calendrier de publication, tout en absorbant une augmentation de 19 % avec un personnel réduit de 4 %.

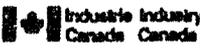
En fin de compte, cependant, malgré nos méthodes de travail simplifiées et l'introduction des nouvelles technologies de l'information ou de nouveaux types de produits livrables, ce qui importe réellement pour réussir est l'appui de tous les membres de l'ISO et des milliers de bénévoles agissant au sein des comités techniques qui sont, au fond, les vrais responsables du produit final, c'est-à-dire, les normes internationales. Voilà ce qu'il ne faut surtout pas oublier lors de la planification. Nous encourageons chaque organisme membre à s'inspirer, dans ses propres systèmes, du travail de l'ISO. Ce symposium ainsi que la stratégie nationale canadienne en matière de normalisation élaborée par le Conseil canadien des normes constituent des étapes très positives qui non seulement mèneront à des travaux d'élaboration de normes plus pertinentes mais, je l'espère, aboutiront à la mise en œuvre d'un plus grand nombre de normes internationales.

L'an dernier, dans son discours prononcé lors de l'assemblée générale de l'ISO, le secrétaire général, M. Larry Eicher, a déclaré que la raison d'être de l'ISO était de promouvoir et d'aider à faire bénéficier de la normalisation tous les secteurs industriels à l'échelle mondiale. En effet, notre degré de réussite sera jugé d'après le niveau de normalisation internationale que nous sommes près d'atteindre, que nous prévoyons atteindre ou que nous aurons atteint grâce à des efforts collectifs. J'ajouterais que c'est vers cela que doit tendre l'ISO si elle veut réaliser la seconde moitié de sa vision, soit « perfectionner l'application des principes de consensus et de transparence en matière de normalisation et, par-là même, promouvoir les valeurs de rationalité, d'utilité, de sécurité et de protection de l'environnement au bénéfice de tous les peuples. »

[Page d'accueil](#) [Symposium](#) [Les autres conférenciers](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>



Politique des normes


[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte de site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [⇒ Menu principal](#) [Recherche dans Strategis](#)

[⇒ Licences, lois et règlements](#)
[⇒ Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-04-14

Symposium fédéral, provincial et territorial traitant des questions internationales et nationales reliées aux normes auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada

le 18 février 1999

Notes d'allocution

Présentation de Linda Lusby

Présidente, Conseil canadien des normes

-
- Merci de votre invitation et de votre accueil.
 - Nous tentons depuis longtemps de sensibiliser les gouvernements de même que d'accroître leur intérêt envers le Système de normes nationales et son utilisation. C'est donc encourageant de voir une si belle assistance ici aujourd'hui.
 - Le fait que vous soyez ici confirme que vous êtes des chefs de file dans votre domaine. J'espère que cette expérience vous aura stimulés et que, lorsque vous retournerez au travail, vous vous ferez les défenseurs des normes.
 - Nous avons consacré la dernière journée et demie à discuter des problèmes liés aux normes qui se présentent à nous; à présent, il est temps de décider quelle position nous adopterons à ce sujet.
 - Vous le savez probablement, le Système de normes nationales élabore présentement une stratégie canadienne en matière de normalisation.
 - Les discussions que vous avez eues pendant le symposium donneront au gouvernement une perspective en ce qui concerne cette stratégie.
 - J'aimerais donner les grandes lignes du processus menant à l'élaboration de cette stratégie et vous faire part de certains des problèmes déjà définis.
 - J'espère que cette information vous aidera à formuler vos conclusions et vos recommandations cet après-midi.
 - Ces deux derniers jours, vous avez discuté d'un éventail de problèmes actuels liés aux normes et des défis qu'ils posent.
 - Le Conseil canadien des normes et les autres membres du NSS

connaissent bien ces problèmes et nous sommes présentement à nous positionner pour les régler.

- En 1996, la *Loi sur le Conseil canadien des normes* a été révisée.
- Il y a un an, nous avons lancé un nouveau plan stratégique triennal.
- Un des objectifs clés du plan a été l'élaboration d'une stratégie canadienne en matière de normalisation.
- La stratégie nationale se veut un plan directeur servant de guide pour adopter des mesures et fixer des priorités de normalisation.
- Un Comité consultatif d'intéressés, censé représenter tous ceux qui ont des intérêts dans le domaine de la normalisation et constitué de 17 membres, s'emploie présentement à l'élaborer.
- Le Comité consultatif comprend un représentant du gouvernement fédéral et deux représentants des provinces et des territoires **[Je présume qu'ils seront dans la salle, vous aimeriez peut-être les présenter.]**
- Y sont également représentés l'industrie, les organisations non gouvernementales, le Système de normes nationales et le Conseil canadien des normes.
- Comme vous pouvez le constater, un large spectre d'intérêts sont représentés et nous avons eu des discussions passablement animées.
- Le Comité consultatif est en train d'ébaucher une stratégie dans laquelle il soulignera les principaux problèmes et formulera des recommandations. Une rencontre est prévue la semaine prochaine afin de finaliser le document.
- Celui-ci sera ensuite utilisé comme base à une consultation des intéressés de plus grande envergure qui se déroulera au cours de l'été prochain.
- Nous espérons présenter la version finale le 14 octobre, lors de la Journée internationale de la normalisation.
- Voici les problèmes que le Conseil consultatif des intéressés a définis pendant ses travaux jusqu'à maintenant :
- Je crois que vous reconnaîtrez la plupart d'entre eux, voire même la totalité, si j'en juge par les discussions que vous avez eues ici.
- Par conséquent, je crois que les discussions de cet après-midi porteront sur nombre de ces questions, et j'ai hâte de voir les recommandations que vous formulerez.
- Votre apport est un facteur important du développement et de l'action du CCN.
- Questions liées à la normalisation nationale :
 - les gouvernements font un usage croissant des normes dans le domaine de la réglementation
 - avantages possibles : réduire les coûts de la réglementation, faciliter le

commerce intérieur et améliorer la compétitivité sans sacrifier la sécurité ou d'autres objectifs sociétaux

- **mais** : nécessité d'augmenter la sensibilisation des organismes de réglementation aux normes et besoin d'adapter le système de normes de façon à inclure des objectifs sociétaux et d'intérêt public qui font partie du processus de réglementation mais qui ont été exclus du processus de normalisation
- nombre d'entre eux ont un caractère beaucoup plus litigieux que ceux auxquels les organismes de normalisation ont été traditionnellement confrontés (p. ex. protection de la vie privée) — de plus, cela pourrait devenir beaucoup plus intéressant
- préoccupation liée aux ressources : utilisation accrue des normes par les gouvernements signifie que les coûts d'élaboration et de conformité sont assumés par les organismes d'élaboration de normes, les organismes d'évaluation de la conformité et leurs clients— pourrait être intenable pour eux.
- préoccupation connexe : aptitude des petites et moyennes entreprises et des organisations non gouvernementales à participer aux activités normatives— les coûts de plus en plus élevés, sources de financement se tarissent — si nous voulons assurer une participation équilibrée, il faut trouver des ressources ou proposer des moyens plus économiques d'assurer leur participation (p. ex., nouvelles technologies)
- comme toujours au Canada, il y a le problème des compétences — le commerce interprovincial, les accords internationaux dans des domaines de compétence provinciale ou territoriale comme la sécurité dans le domaine de l'électricité
- nécessité d'accélérer l'élaboration de normes sans sacrifier un apport équilibré d'éléments extérieurs et le consensus
- Questions liées à la normalisation internationale
- la normalisation binationale, régionale et internationale devient de plus en plus importante pour le Canada
- en outre, il est de plus en plus difficile de composer avec le nombre croissant de forums de normalisation et les ressources limitées qui y sont consacrées
- Voici quelques exemples :
 - organismes d'élaboration de normes internationales (p. ex., ISO et CEI)
 - accords internationaux d'évaluation de la conformité (IAF)
 - organismes de normalisation régionale
 - accords régionaux d'évaluation de la conformité (APLAC)
 - accords de reconnaissance mutuelle avec répercussions sur des normes (EU ARM)
 - accords commerciaux (ALENA)
 - consortiums industriels

- nos problèmes clés : information, coordination et (comme toujours) ressources — ils reviennent dans tous ces forums
- besoin de suivre de près les activités de ces forums
- besoin d'accroître la participation des Canadiens aux activités d'élaboration de normes— non seulement au sein de l'ISO et de la CEI, mais aussi dans tous les organismes régionaux et internationaux de même que dans les groupes industriels, etc.
- lorsque nous aurons cette information, il faudra l'utiliser pour définir les domaines prioritaires pour le Canada et s'y attaquer.
- encore une fois, besoin d'assurer une participation et un apport plus larges— les PME et des intérêts publics devraient pouvoir participer et non seulement les grandes multinationales
- besoin de donner une formation pertinente, un appui financier et de l'information aux participants
- un problème important auquel le Canada devra faire face est celui de la demande croissante pour l'acceptation d'une déclaration unilatérale plutôt que de la certification d'une tierce partie
- besoin d'éduquer les intervenants afin qu'ils puissent agir de façon éclairée
- questions liées aux systèmes et aux infrastructures
 - besoin d'augmenter la sensibilisation en ce qui concerne la normalisation et le Système de normes nationales et leur compréhension par le marketing et la communication
- hâte de connaître vos idées à ce sujet, puisque vous représentez un de nos groupes cibles et que vous constituez un canal de communication possible
- besoin de réévaluer les rôles et les obligations de chaque partenaire du SNN
- besoin de recruter, de former et de reconnaître les bénévoles en matière de normalisation
- questions liées aux ressources
- vous avez peut-être remarqué que les points suivants sont en voie de devenir des thèmes courants : besoins accrus de services, diminution des ressources affectées à la satisfaction de ces besoins
- les coûts de la normalisation— particulièrement la normalisation internationale — montent alors que le soutien financier de la part des gouvernements et des entreprises diminue
- fait à remarquer, à l'échelle internationale, le nombre des

comités techniques augmente et de nombreux partenaires commerciaux et concurrents du Canada ont accru leur participation

- il faut réexaminer le mode de financement du système et étudier des questions comme de savoir qui paie pour les normes et qui les utilise
- Vous avez sans doute remarqué que j'ai énuméré une longue liste de questions et n'ai pas donné de solution concrète quant à la façon de les traiter
- somme toute, la stratégie canadienne en matière de normalisation se résume en un point, soit une quête de réponses; nous voulons entendre ce que chaque personne engagée dans le domaine a à dire— les réponses ne devraient pas venir d'un seul acteur
- le défi que je vous pose : dites-nous quelle est, selon vous ,la meilleure façon d'agir
- merci de m'avoir accordé votre temps et votre attention— j'ai hâte aux discussions de cet après-midi, et que vous participiez à la consultation du CCN qui aura lieu au cours des mois à venir

[Page d'accueil](#) [Symposium](#) [Les autres conférenciers](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada
<http://strategis.ic.gc.ca>


 Industrie Canada / Industry Canada
 
Politique des normes

Stratégis

[Aide](#)
[Quoi de neuf](#)
[Carte du site](#)
[Opinion](#)
[Contexte](#)
[English](#)

Passer à [Menu principal](#)
[Recherche](#) dans [Stratégis](#)

[Licences, lois et règlements](#)
[Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-04-27

Symposium fédéral, provincial et territorial traitant des questions internationales nationales reliées aux normes auxquelles les gouvernements doivent faire face au Canada

Montréal, les 17-18 février 1999

- [Alberta](#)
- [Terre-Neuve](#)
- [Québec](#)
- [Colombie-Britannique](#)
- [Territoires du Nord-Ouest](#)
- [Saskatchewan](#)
- [Manitoba](#)
- [Nouvelle-Écosse](#)
- [Gouvernement fédéral](#)
- [Nouveau-Brunswick](#)
- [Ontario](#)
- [Conseil canadien des norm](#)

Voici la liste des participants inscrits le 10 février 1999.

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)

LISTE DES PARTICIPANTS

Alberta

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Caruk, Ron	Public Works, Supply and Services 12360, rue 142, 2e étage, Edmonton, Alberta T5L 2H1	(403) 427-2875	ron.caruk@gov.ab.ca
Chow-Seng, Liu	Alberta Environmental Protection 9820, rue 106, Edmonton, Alberta T5K 2J6	(403) 422-4192	cliu@env.gov.ab.ca
Doherty, James	Alberta Intergovernmental Affairs 10155, rue 102, 12e étage, Place Commerce, Edmonton, Alberta T5J 4G8	(403) 427-0699	jad@inter.gov.ab.ca
Fenning, Ken	Director, Alberta Labour Safety Services 10808, avenue 99, 8e étage, Edmonton, Alberta T5K 0G5	(403) 427-8686	fenningk@lab.gov.ab
Gartner, Dennis	Sous- ministre adjointe, Alberta Labour Technical and Safety Services 10808, avenue 99, 8e étage, Edmonton, Alberta T5K 0G5	(403) 422-7173	gartnerd@lab.gov.ab

Mach , Helmut	Alberta Intergovernmental and Aboriginal Affairs 10155, rue 102, 12e étage, Place Commerce, Edmonton, Alberta T5J 4G8	(403) 427-0699	
O' Neill, Thomas	Alberta Public Works, Supply and Services, 6950, rue 113, 3e étage, Edmonton, Alberta T6H 5V7	Tél. : (403) 422-7447	
Robbins, Shawn	Alberta Public Works, Supply and Services, 12360, rue 142, 2e étage, Edmonton, Alberta T5L 2H1	(403) 427-2875	shawn.robbsins@gov.a
Skakun, Casey	Alberta Public Works, Supply and Services, 6950, rue 113, 3e étage, Edmonton, Alberta T6H 5V7	(403) 427-3873	casey.skakun@gov.ab

Haut de la page

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Burr, Bill	Government of British Columbia/CACES, 750, boulevard Pacific, Vancouver, Colombie-Britannique V6B 5E7	(604) 660-6661	bburr@sesmail.ses.gov.bc.ca
Cohen, David	Faculty of Law, University of Victoria, C.P. 2400, Victoria, Colombie-Britannique V8W 3H7	(250) 472-4299	lawdean@uvic.ca
den Hertog, Johanna	British Columbia Ministry of Employment and Investment, 730 - 999 Place du Canada, Vancouver, Colombie-Britannique V6C 3E1	(604) 844-1926	johanna.denhertog@gems9.gov.bc.
Duncan, Drew	University of Victoria, C.P. 2400, Victoria, Colombie-Britannique V8W 3H7	(250) 472-4299	drewd@uvic.ca
Grimmer, Dennis	International Branch, Ministry of Employment and Investment, 1810, rue Blanshard, 4e étage, Victoria, Colombie-Britannique V8W 9N3	(250) 952-0716	dennis.grimmer@gems9.gov.bc.ca
Harkness, Gary	Sous-ministre adjointe Safety and Standards, Ministry of Municipal Affairs, C. P. 9490, Station Provincial Government, Victoria, Colombie-Britannique V8X 9N7	(250) 387-7973	gharknes@hg.mark.gov.bc.ca
Katz, Susanna P. Eng.	Director and Chief Inspector Safety Engineering Services Division, Boiler, Gas and Railways Safety Branch, Ministry of Municipal Affairs, 750, boulevard Pacific sud, 3e étage Vancouver, Colombie-Britannique V6B 5E7	(604) 660-3460	skatz@sesmail.ses.gov.bc.ca

Schacter, Noel	International Branch, Ministry of Employment and Investment, 1810 rue Blanshard, 4e étage, Victoria, Colombie-Britannique, V8W 9N3	(250) 952-0716	noel.schacter@gems5.gov.bc.ca
Tsisserev, Arkady	Chief Electrical Inspector, City of Vancouver, 453, 12 avenue ouest, Vancouver, Colombie-Britannique V5Y 1V4	(604) 873-7100	arkady_tsisserev@city.vancouver.bc.ca

[Haut de la page](#)

MANITOBA

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Au, David	Manitoba Department of Industry, Trade and Tourism, 675 - 155, rue Carlton, Winnipeg, Manitoba R3C 3H8	(204) 945-1354	dau@itt.gov.mb.ca
Barber, Alan	Directeur, Research and Economic Services Division, Department of Industry, Trade and Tourism, Gouvernement de Manitoba, 675 - 155, rue Carlton, Winnipeg, Manitoba R3C 3H8	(204) 945-1354	abarber@itt.gov.mb.ca
Bawden, Geoff	Workplace Safety and Health Division, Department of Labour, 200 - 401, avenue York, Winnipeg, Manitoba R3C 0P8	(204) 945-4556	abawden@labour.gov.mb.ca
Dimitrijevic, Andre	Internal Trade Secretariat, 125, rue Garry, bureau 850, Winnipeg, Manitoba R3C 3P2	(204) 942-8460	andre@intrasec.mb.ca
Dunsire, D.H. (Duncan)	Electrical Inspection Superintendent, Chief Electrical Inspector, Electrical Codes and Standards, 12 - 1145, rue Waverley, C.P. 815, Winnipeg, Manitoba R3C 2P4	(204) 475-0273	dhdunsire@hydro.mb.ca
Sanderson, Chuck	Office of the Fire Commissioner, 508, avenue 401, Winnipeg, Manitoba R3C 0P8	(204) 948-2089	csanderson@labour.gov.mb.ca

[Haut de la page](#)

NOUVEAU-BRUNSWICK

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Duncan, Calvin	Ministère du Travail, 500, croissant Beaverbrook, C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1	(506) 457-7394	cduncan@gov.nb.ca

Haut de la page**TERRE-NEUVE**

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Coates, Reg	Department of Health and Community Services, 1er étage, Bloc Ouest, Édifice Confederation, C.P. 8700, St. John's, Terre-Neuve A1B 4J6	(709) 729-5824	rcoates@health.gov.n
Fleming, Thomas	Department of Industry, Trade and Technology, 4e étage, Édifice Confederation, C.P. 8700, St. Johns, Terre-Neuve A1B 4J6	(709) 729-5936	tfleming@ditt.gov.nf
Hutchings, Arch	Department of Industry, Trade and Technology, C.P. 8700, St. John's, Terre-Neuve A1B 4J6	(709) 729-5936	ahutchings@ditt.gov
Layden, Roy	Government of Newfoundland and Labrador, 5, Place Mews, St. John's, Terre-Neuve A1B 4J6	(709) 729-3980	

Haut de la page**TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
O'Keefe, Kevin	Department of the Executive, Government of Northwest Territories, C.P. 1320, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest X1A 2L9	(867) 873-0139	kevin_o'keefe@gov

Haut de la page**NOUVELLE-ÉCOSSE**

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Bent, Greg	Nova Scotia Economic Development and Tourism, 1800, rue Argyle, Nouvelle-Écosse B3J 2R7	(902) 424-5739	gbent@gov.ns.ca
Schellinck, Tony (Dr)	School of Business, Dalhousie University, 6152, chemin Coburg, Nouvelle-Écosse, B3H 3J5	(902) 494-1107	

Haut de la page**ONTARIO**

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
	Division du Commerce et des politiques internationales, Ministère du		

Baxter, Mercilyn	Développement économique, du Commerce et du Tourisme Bloc Hearst, 900, rue Bay, 6e étage, Toronto, Ontario M7A 2E1	(416) 325-6949	mercilyn.baxter@ed.gov.on.ca
Dr. D'Cunha, Colin	Ministère de la Santé de l'Ontario, Division de l'hygiène, 5700, rue Yonge, 8e étage, North York, Ontario M2M 4K5	(416) 327-7438	
Cotsomitis, John	Ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme, Bloc Hearst, 900, rue Bay, 6e étage, Toronto, Ontario M7A 2E1	(416) 325-6949	
Dixon, James L.	Association canadienne de normalisation, 178, boulevard Rexdale, Etobicoke, Ontario M9W 1R3	(416) 747-2473	dixonj@csa.ca
Flood, Tony	A. J. Flood & Associates, 332, chemin Swinburne, Burlington, Ontario L7N 2A1	(905) 639-9409	tonyflood@sympatico.ca
Gicante, Carmen (Mr.)	Electrical Inspection, 1071, chemin Wellington sud, London, Ontario N6F 1W4	(519) 680-0676	carmen.gicante@sympatico.ca
Grzesik, Edward	Ministère de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie, 880, rue Bay, 3e étage, Toronto, Ontario M7A 2C1	(416) 325-7023	grzesied@est.gov.on.ca
Hart, Michael	27, croissant Saddle, Ottawa, Ontario K1G 5L4		
Jory, Alvin	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, 1, chemin Stone ouest, Guelph, Ontario N1G 4Y2	(519) 826-3492	
Kirton, John	University of Toronto, 91, avenue Roe, Toronto, Ontario M5M 2H6	(416) 971-2087	john.kirton@utoronto.ca
Lyon, Ibbie	Ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme, Bloc Hearst, parc Queen, 900, rue Bay, 7e étage, Toronto, Ontario M7A 2E1		
Mander, Doug	Ministère de la Consommation et du Commerce, 250, rue Yonge, 35e étage, Toronto, Ontario M5B 2N5	(416) 326-8885	doug.mander@ccc.gov.on.ca
Marshall, Thomas	Ministère du Procureur général, 720, rue Bay, 8e étage, Toronto, Ontario M5G 2K1	(416) 326-4181	tom.marshall@jus.gov.on.ca
McCloskey, Ed	Ministère du Travail, 400, avenue University, 8e étage, Toronto, Ontario M7A 1T7	(416) 326-1161	
	Ontario Hydro Electrical Inspection,		

Paszkowiak, Kris	155D, boulevard Matheson ouest, bureau 102, Mississauga, Ontario L5R 3L5	(905) 712-3013	
Sadlier-Brown, Peter	Sous-ministre adjointe, Employment and Business Development Division, Ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme, Bloc Hearst, parc Queen, 900, rue Bay, 7e étage, Toronto, Ontario M7A 2E1	(416) 325-2102	peter.sadlier-brown@edtc.gov.on.ca
Seeber, Bobby G	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales d'Ontario, 1, chemin Stone ouest, 2e étage nord, West, Guelph, Ontario N1G 4Y2	(519) 826-3492	
Soloway, Julie	University of Toronto, 252 rue Bloor ouest, 8e étage, Toronto, Ontario M5S 1V6	(416) 926-4738	julie.soloway@utoronto.ca
Taylor, Ken	Technical Standards and Safety Authority, 3300, rue Bloor ouest, 4e étage, tour ouest, Toronto, Ontario M8Y 2X4	(416) 326-8248	
Uzumeri, Yaman	Building Division, City of Toronto, Metro Hall, 55, rue John, 22e étage, Toronto, Ontario M5V 3C6	(416) 395-7570	
Walter, John	Technical Standards and Safety Authority, 3300, rue Bloor ouest, 4e étage, tour ouest, Toronto, Ontario M8X 2X4	(416) 326-1661	

Haut de la page

QUÉBEC

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Allard, Danielle	Bureau de normalisation du Québec, 333, rue Franquet, Ste-Foy, (Québec) G1P 4C7	(418) 652-2292	dallard@criq.qc.ca
Boulangier, Jacques	Directeur, Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires, 2700, rue Einstein, bureau C.P. 105, chemin Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8	(418) 643-0131	
Brissette, Yves	Commission de la santé et de la Sécurité du travail (CSST), 1199, rue de Bleury, C.P. 6056, succursale centre,	(514) 864-9985	Yves.Brissette@csst.qc.ca

	Montréal (Québec) H3C 4E1		
Caillibot, Pierre	Coordonnateur des systèmes de qualité, Hydro-Québec, 855, rue Ste-Catherine Est, 8 ^e étage, Montréal (Québec) H2L 4P5	(514) 840-3154	caillibot.pierre@hydro.qc.ca
Cardinal, Laurent	Directeur de la politique commerciale, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 710, place D'Youville, 3 ^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4	(418) 643-0221	
Desaulniers, Guy	Conseil du Trésor, 875, rue Grande-Allée Est, Section 3B5, Québec (Québec) G1R 5R8	(418) 643-2987	guy.desaulniers@sct.gouv.qc.ca
Doyle, Yvon	Ministère de l'Agriculture, Pêcheries, Alimentation, 200, chemin Ste-Foy, 10 ^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6	(418) 646-6564	ydoyle@agr.gouv.qc
Dregle, Yves	CRIQ Conseil Norme, 333, rue Franquet, Ste-Foy (Québec) G1V 4C7	(418) 652-2225	ydregle@criq.qc.ca
Fournier, Lise	Ministère des Transports du Québec, 700, boulevard René-Lévesque Est, 25 ^e étage, Québec (Québec) G1R 5H1	(418) 644-6963	
Gagné, Daniel	Conseil du Trésor, 875, rue Grande-Allée Est, Québec (Québec) G1R 5R8	(418) 643-2987	
Gauthier, Louise	Conseil du Trésor, 875, rue Grande-Allée Est, Édifice H, 3 ^e étage, pièce 3B, Québec (Québec) G1R 5R8	(418) 643-2987	louise.gauthier@sct.gouv.qc.ca
Girard, Jacques (ing.)	Bureau de normalisation du Québec, 333, rue Franquet, Sainte-Foy (Québec) G1P 4C7	(418) 652-2292	jgirard@criq.qc.ca
Hamel, Serge	Régie du Bâtiment du Québec, 800, place Youville, 14 ^e étage, Québec, QC G1R 5S3	(418) 646-9280	serge.hamel@rbq.gouv.qc.ca
	Direction des affaires policières et de la sécurité		

Lacroix, André	incendie, Ministère de la Sécurité publique, 2525, boulevard Laurier, 4 ^e étage, Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2	(418) 646-3564	
Lafontaine, Pierre	Ministère des Transports du Québec, 700, boulevard René-Lévesque Est, 25 ^e étage, Québec (Québec) G1R 5H1	(418) 644-6963	plafontaine@mtq.gouv.qc.ca
Latulippe, Jean Maurice	Ministère de l'Environnement et de la Faune, 675, boulevard René-Lévesque Est, 8 ^e étage, boîte 42, Québec (Québec) G1R 5V7	(418) 644-2003	jean-maurice.latulippe@mef.gouv.q
Lemay, Michel	Ministère de l'Agriculture, Pêcheries, Alimentation, 200, chemin Ste-Foy, 10 ^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6	(418) 643-0221	michel.lemay@agr.gouv.gc.ca
Mercier, Pierre	Ministère des Transports du Québec, 700, boulevard René-Lévesque Est, 25 ^e étage, Québec (Québec) G1R 5H1	(418) 644-9072	pmercier@mtq.gouv.qc.ca
Paré, Germain	Ministère des Ressources naturelles du Québec, 880, chemin Ste-Foy, bureau 5-50, Québec (Québec), G1S 4X4	(418) 643-5651	germain.pare@mrn.gouv.qc.ca
Pelletier, Anne (ing.)	Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1005, chemin Ste-Foy, 2 ^e étage, Québec (Québec) G1S 4N4	(418) 646-1739	anne.pelletier@msss.gouv.qc.ca
Poirier, Gaston	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Direction de la politique commerciale, 710, place d'Youville, 3 ^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4	(418) 643-5651	gaston.poirier@micst.gouv.gc.ca
Robert, Jean-Louis	Régie du Bâtiment du Québec, 800, place Youville, 14 ^e étage, Québec, QC G1R 5S3	(418) 646-9280	jean-louis.robert@rbq.gouv.qc.ca
Turcotte, Lucien	Conseil du Trésor, 875, rue Grande-Allée Est, Section 3B5, Québec (Québec) G1R 5R8	(418) 643-2987	lucien.turcotte@sct.gouv.qc.ca

Vézina, Marc	Ministère des Ressources naturelles du Québec, 880, chemin Ste-Foy, bureau 5-50, Québec (Québec), G1S 4X4	(418) 643-9534	marc.vezina@mrn.gouv.qc.ca
Walsh, Luc	Conseil exécutif, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, 875, rue Grande-Allée Est, 2 ^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y8	(418) 646-5420	luc.walsh@cex.gouv.qc.ca

Haut de la page

SASKATCHEWAN

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Donald, Robert	Trade Policy Branch, Saskatchewan Intergovernmental and Aboriginal Affairs, 1919, promenade Saskatchewan, 11 ^e étage, Regina, Saskatchewan S4P 3V7	(306) 787-8883	robert.donald@iaa.gov.sk.ca
Purlich, Ken	Trade Policy Branch, Saskatchewan Intergovernmental and Aboriginal Affairs, 1919, promenade Saskatchewan, 11 ^e étage, Regina, Saskatchewan S4P 3V7	(306) 787-2198	ken.perlich@ecd.gov.sk.ca
Schnell, Mark	Trade Policy Branch, Saskatchewan Intergovernmental and Aboriginal Affairs, 1919, promenade Saskatchewan, 11 ^e étage, Regina, Saskatchewan S4P 3V7	(306) 787-3989	mark.schnell@ecd.gov.sk.ca

Haut de la page

LES ORGANISATIONS FÉDÉRALES

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Arseneau, John	Agence canadienne d'évaluation environnementale, 200, boulevard Sacré-Coeur, 14 ^e étage, Hull (Québec) K1A 0H3	953-8592	john.arseneau@ceaa.qc.ca
Audet, Julie	Direction des politiques de commerce international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Immeuble Sir John Carling, 930, avenue Carling, Ottawa (Ontario) K1A 0C5		
	Centre canadien des matériaux		

Berndt, John	de construction, Conseil national de recherches Canada, 1500, chemin Montréal, Édifice M-24, Ottawa (Ontario) K1A 0R6	952-0268	john.berndt@nrc.ca
Bowen, Bob	Directeur, Codes et évaluation, Institut de recherche en construction, Conseil national de recherches Canada, 1500, chemin Montréal, Édifice M-20, Ottawa (Ontario) K1A 0R6	941-0822	bob.bowen@nrc.ca
Boucher, Gaétan	Directeur général, Transport Canada, Place de Ville, 330, rue Sparks, Tour C, 12 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0N5	990-5058	boucheg@tc.gc.ca
Brodie, Dennis R.	Direction des produits thérapeutiques, Santé Canada, 1600, rue Scott, 2e étage, Tour B, Repère postal: 3102C5, Ottawa (Ontario) K1A 1B6	941-6458	dennis.brodie@hc-sc.gc.ca
Budd, Sharon	Pêches et Océans Canada, 200, rue Kent, 14e étage, pièce 14-084, Ottawa (Ontario) K1A 0E6	990-0120	
Campbell, Anthony	Bureau du Conseil privé, 59, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0A3	957-5411	
Charlebois, Ninon; David Thomson	Industrie Canada, 235, rue Queen, Pièce 608-A, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	991-4969	charlebois.ninon@ic.gc.ca
Cockburn, John	Bureau de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, 20e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0E4	947-0373	jcockbur@nrcan.gc.ca
Cunningham, William	Office des normes générales du Canada, Place du Portage, Phase III, 11, rue Laurier, Pièce 6B1, Hull (Québec) K1A 1G6	956-1634	bill.cunningham@pwgsc.gc.ca
Dauvergne, John	Industrie Canada, 235, rue Queen, Pièce 763-A, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	954-3419	dauvergne.john@ic.gc.ca
	Directeur, Direction des règlements et des obstacles techniques, Direction générale de		

Dulude, André	la politique commerciale, Affaires étrangères et Commerce international, Édifice Lester B. Pearson, Tour C, 3e étage, Pièce C3-150, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2	943-0346	andre.dulude@14.x400.gc.ca
Duncan, Rob	Société canadienne d'hypothèques et de logement, 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7	748-2402	rduncan@cmhc-schl.gc.ca
Dunn, Linda	Industrie Canada, 235, rue Queen, Pièce 754-A, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	954-3419	dunn.linda@ic.gc.ca
Durrant, Dennis	Conseiller spécial, Environnement Canada, Place Vincent Massey, 351, boulevard St-Joseph, 13e étage, Hull (Québec) K1A 0H3	953-7970	dennis.durrant@ec.gc.ca
Flaherty, Tim	Santé Canada, Immeuble Protection de la santé, Repère postal: 0700B4, Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0L2	954-4627	tim_flaherty@hc-sc.gc.ca
Garneau, Stéphane	Transport des marchandises dangereuses, Transport Canada. Place de Ville, 330, rue Sparks, 9e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0N5	Télep. : 991-3151	
Green, David	Santé Canada, Immeuble Jeanne Mance, Repère postal: 1912A, Tunney's Pasture, Pièce 1223-C, Ottawa (Ontario) K1A 0K9	952-2574	dave_green@hc-sc.gc.ca
Griffith, Andrew	Bureau du Conseil privé, Édifice Blackburn, 85, rue Sparks, Pièce 509, Ottawa (Ontario) K1A 0A3	957-5007	agriffith@pco-bcp.gc.ca
Hains, Denis	Géomatique Canada, Division des levés géodésiques, Ressources naturelles Canada, 615, rue Booth, Pièce 422. Ottawa (Ontario) K1A 0E9	947-3602	denis.hains@geod.nrcan.gc.ca
Koestler, Gary	Direction des politiques de commerce international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Immeuble Sir John Carling, 930, avenue Carling Ottawa (Ontario) K1A 0C5	759-7503	koestlerg@em.agr.ca
	Société canadienne		

Lasnier, Sylvain	d'hypothèques et de logement, 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7	748-2302	slasnier@cmhc-schl.gc.ca
Lewycky, Zenon	Transport des marchandises dangereuses, Transport Canada, Place de Ville, 330, rue Sparks, 9e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0N5	993-5925	lewyckz@tc.gc.ca
Marotta, Eugene P.Eng.	Unité de la prévention des incendies, Développement des ressources humaines Canada, Place du Portage, Phase II, 165, rue Hôtel de Ville, Hull (Québec) K1A 0J2	997-6795	eugene.marotta@hrdc-drhc.gc.ca
McCrum, William	Directeur, Normes et interconnexion, Direction des normes et interconnexion, Industrie Canada, 300, rue Slater, 19e étage, Pièce 1962-C, Ottawa (Ontario) K1A 0C8	957-8845	mccrum.william@ic.gc.ca
Morisset, Véronique	Santé Canada, Section de l'eau potable, Immeuble Jeanne Mance, Repère postal: 1912A, Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0K9	952-2574	veronique_morisset@hc-sc.gc.ca
Pageot, André	Politiques et programmes maritimes, Transport Canada, Place de Ville, 330, rue Sparks, 25e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0N5	998-1845	pageota@tc.gc.ca
Pighin, Albert	Directeur, Unité des services techniques, Développement des ressources humaines Canada, Place du Portage, Phase II, 165, rue Hôtel de Ville, Hull (Québec) K1A 0J2	997-6795	albert.pighin@hrdc-drhc.gc.ca
Peippo, David	Affaires étrangères et Commerce international, Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2	944-0756	
Reed, John	Directeur, Équipe de la vérification de l'environnement, Bureau du Vérificateur général du Canada, 240, rue Sparks, 11e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0G6	Tel: 995-3708	

Publicover, Robert	Direction de l'Union européenne, Affaires étrangères et Commerce international, Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2	944-0034	robert.publiccover@extott04.x400.
Rideout, David	Pêches et Océans Canada, 200, rue Kent, 14e étage, Pièce 14-084, Ottawa (Ontario), K1A 0E6	990-9574	
Roberts, John	Laboratoires des assurances du Canada, 7, chemin Crouse, Scarborough (Ontario) M1R 3A9	(416) 757-3948	jroberts@ulc.ca
Rowbotham, Victoria	Bureau de la consommation, Industrie Canada, 235, rue Queen, 9e étage est, Pièce 978-A, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	952-6927	rowbotham.victoria@ic.gc.ca
St-Laurent, Anne-Marie	Gestionnaire, Initiatives fédérales-provinciales-territoriales, Bureau de la réglementation sur les aliments et des affaires internationales et interagences, Direction des aliments, Immeuble Protection de la santé, Santé Canada, Pièce 200, Repère postal: 0702C, Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0L2	941-3537	anne-marie_st-laurent@hc-sc.gc.
Samiotis, George	Regulatory Officer, Bureau de la coordination des politiques, Therapeutic Products Programme, Santé Canada, 1600, rue Scott (Repère postal: 3102C5), Ottawa (Ontario) K1A 1B6	(613) 941-6458	
Shaw, Larry	Directeur général par intérim, Affaires internationales, Industrie Canada, 235, rue Queen, Pièce 512-C, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	957-4454	
Shortall, David	Affaires étrangères et Commerce international, Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2	943-0346	david.shortall@extott14.x400.qc.
Siddiqui, Jaweed	Agence canadienne d'inspection des aliments, 59, promenade Camelot, Nepean (Ontario) K1A	228-6638	jsiddiqui@em.agr.ca

	OY9		
Sulzenko, Andrei	Sous-ministre adjoint, Politique industrielle et scientifique, Industrie Canada, 235, rue Queen, Pièce 556-G, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	995-2233	
Wallace, Tom	Directeur général, Commerce intérieur, Consultations et Relations fédérales-provinciales, Industrie Canada, 235, rue Queen, Pièce 590-C, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	954-8042	wallace.tom@ic.gc.ca
Webb, Kernaghan	Bureau de la consommation, Industrie Canada, 235, rue Queen, 9e étage est, Pièce 965-A, Ottawa (Ontario) K1A 0H5	952-6927	webb.kernaghan@ic.gc.ca
Weiner, Joel	Direction de la politique, de la planification et de la coordination, Santé Canada, Immeuble Protection de la santé, 2e étage, Repère postal: 0702B2, Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0L2	954-9981	
Westman, David	Transport des marchandises dangereuses, Transport Canada, Place de Ville, 330, rue Sparks, 9e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0N5	993-5925	westmad@tc.gc.ca

Haut de la page

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Nom	Adresse	Télécop.	Internet
Bruni, Sondra	SCC CHC/COPOLCO, 53, promenade Meadow Ridge, Winnipeg, Manitoba R3T 5N5	(204) 275-3785	sondrab@istat.ca
Carter, Fred	Conseil canadien des normes, 45, rue O'Connor, Bureau 1200, Ottawa, Ontario K1P 6N7	995-4564	fcarter@scc.ca
Findlay, Rick	Pollution Probe, 101 - 63, rue Sparks, Ottawa, Ontario K1P 5A6	237-6111	rfindlay@pollutionprobe.org
Fleury, André	Fraternité internationale des chaudronniers, 4869, rue Jarry Est, pièce 216, Montréal (Québec) H1R 1Y1	(514) 327-7294	
	Vice-Président, Comité consultatif		

Fontaine, Philippe	des provinces et territoires, Membre du Conseil canadien des normes, 4545, rue du Golf, Neufchatel (Québec) G2A 1G8		pfontaine@videotron.ca
Forcier, André	Intertek Testing Services NA Ltd., 1829, avenue 32, Lachine, Québec H8T 3J1	Tel: (514) 631-3100 ext. 222	
Johnston, Donald	Association canadienne des constructeurs d'habitations, 150, avenue Laurier ouest, Bureau 500, Ottawa Ontario K1P 5J4	232-8214	johnston@chba.ca
Kean, John	CSA, 5925, chemin Airport, Mississauga, Ontario L4V 1W1	(905) 672-8630	keanj@csa.ca
Krentz, Hugh	Institut canadien de la construction en acier, 300 - 201, chemin Consumers, Willowdale, Ontario M2J 4G8	(416) 491-6461	
Lesiuk, Ellen	Conseil canadien des normes, 45, rue O'Connor, Bureau 1200, Ottawa, Ontario K1P 6N7	995-4564	elesiuk@scc.ca
Lusby, Linda	Présidente, Conseil canadien des normes, a/s Environmental Science Program, Acadia University, Huggins Science Hall, Pièce 301, 12 avenue University, Wolfville, Nouvelle-Écosse B0P 1X0	(902) 542-0858	linda.lusby@acadiu.ca
Perrow, Jack	Conseil canadien des normes, 45, rue O'Connor, Bureau 1200, Ottawa, Ontario K1P 6N7	995-4564	jperrow@scc.ca
Sam, Helen	Association canadienne de l'électricité, (ACE), 1155, rue Metcalfe, Bureau 1120, Montréal, Québec H3B 2V6	(514) 866-1880	sam@canelect.ca
Saunders, Phil	Nortel Networks, 200, chemin Dixie, Bureau 100, Brampton, Ontario L6T 5P6	(905) 863-8275	saundepj@nortel-networks.c
Seiferling, Irene	Conseil canadien des normes, 10, croissant De Geer, Saskatoon, Saskatchewan S7H 4P7	(306) 955-7080	seiferl@sk.sympatico.ca
Shepherd, Andrew	Conseil canadien des normes, 45, rue O'Connor, Bureau 1200, Ottawa, Ontario K1P 6N7	995-4564	ashepherd@scc.ca
Swirsky, William	Institut canadien des comptables agréés, 277, rue Wellington ouest, Toronto, Ontario M5V 3H2	(416) 204-3414	bill.swirsky@cica.ca
	Conseil canadien des normes, 45,		

Wilson, Don	rue O'Connor, Bureau 1200, Ottawa, Ontario K1P 6N7	995-4564	dwilson@scc.ca
Wilson, Rick	Executive Director, Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale, 265, avenue Carling, Bureau 300, Ottawa, Ontario K1S 2E1	223-5301	rwilson@caea.ca

[Haut de la page](#)

[Page d'accueil](#) [Symposium](#)

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada

<http://strategis.ic.gc.ca>



[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#)

Passer à [Menu principal](#)

Recherche dans Strategis

[Licences, lois et règlements](#)

[Politique des normes](#)

Auteur - Industrie Canada-- Équipe de la politique des normes

Date de diffusion - 1999-04-13

Direction des affaires réglementaires et de la politique des normes

Pièce 552F
 Industrie Canada
 235, rue Queen
 Ottawa, Ontario
 K1A 0H5

Tél. : (613) 952- 6450

Télécopieur : (613) 952- 1980

Internet : carrière.paula@ic.gc.ca

Page d'accueil Symposium

[Aide](#) [Quoi de neuf](#) [Carte du site](#) [Opinion](#) [Contexte](#) [English](#) [Haut de la page](#)

Canada

<http://strategis.ic.gc.ca>